

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 117 - JANVIER/FÉVRIER 2018

DOSSIER page 24

La Femme à l'honneur

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr
www.facebook.com/MartresdeVeyre



TRAVAUX RUE DE LA TUILERIE
Lancement du chantier de réaménagement
page 8



Mond'Arverne Communauté
Ensemble, construisons
notre avenir
pages 30



COURT MÉTRAGE
Rendez-vous le lundi 26 mars
page 33



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

MEILLEURS VŒUX 2018

Sommaire

Le mot du maire	2
Vie municipale	4
Social	10
Cadre de vie	11
Vie associative	12
Dossier - La Femme à l'honneur	24
Scolarité/Jeunesse	26
Bon à savoir	27
Mond'Arverne	30
Culture	32
Contacts utiles	34
Associations	35

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Marine POUVREAU
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : février 2018
Édité à 2.050 exemplaires - gratuit

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C « L'année 2017 qui vient de se terminer a été une année particulière à bien des égards. Elle a été celle du déclin du califat islamique et de sa barbarie grâce à l'action militaire de la coalition, même si je ne suis pas totalement sûr que cette idéologie sanguinaire soit totalement éradiquée. Nous devons toujours être vigilants à ce qu'elle ne renaisse pas dans un coin délaissé de la planète, jetant à nouveau sur les routes des milliers de migrants et toute la misère sociale que cela induit. Cette année a aussi été celle du renouveau politique avec l'élection d'un nouveau Président de la République, soutenu par une large majorité à l'Assemblée Nationale, majorité surprenante de par son éclectisme. Elle n'est cependant que la conséquence de la lassitude de l'électorat face à un système politique à bout de souffle, centré sur un traditionnel bipartisme que sont venus contrarier une extrême-droite assez forte, une radicalisation de la gauche et un abstentionnisme record. Message clair en direction des acteurs traditionnels de ce microcosme politique, même si les nouveaux arrivants devront rapidement faire leurs preuves sans décevoir au risque de se désintégrer aussi vite qu'ils sont arrivés au pouvoir. Mais ne faisons pas de procès d'intention et laissons-leur un peu de temps avant de porter un jugement en étant attentif à ce que l'Humain garde toute sa place. D'un point de vue économique, l'exercice écoulé a laissé entrevoir une timide amélioration, avec un chômage en léger recul et une croissance à 1,8% contre 1% espéré. Souhaitons que cette embellie se confirme et que la situation sociale de certains puisse ainsi s'améliorer.

Dans la relation des collectivités avec l'État, 2017 a encore connu les transferts de charges de ce dernier non intégralement compensés, et je pense notamment à la délivrance des cartes nationales d'identité. Heureusement que la solidarité intercommunale a joué, nous permettant ainsi de continuer à rendre un service public de qualité. Donc merci aux communes d'Orcet, La Roche-Blanche, Mirefleurs et Vic-le-Comte qui ont accepté de mettre à notre disposition des agents pour une journée ou une demi-journée hebdomadaire.

Après 12 mois de chantier, la nouvelle école élémentaire a pu être livrée à la rentrée 2017 pour le plus grand bonheur de tous les enfants et enseignants qui la fréquentent. Je profite de l'occasion pour les remercier pour la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve pendant cette longue période de travaux. Dans un autre domaine, le réseau routier a aussi fait l'objet de bien des attentions avec la mise en œuvre d'une nouvelle technique permettant à certaines rues en mauvais état d'accroître leur espérance de vie de quelques années, dans l'attente de travaux plus conséquents. Bien entendu, l'action municipale ne s'est pas limitée

à l'activité décrite ci-dessus, puisque l'environnement a su trouver sa place avec l'atteinte du niveau 2 de la charte FREDON, dont la cérémonie de remise des récompenses a eu lieu à la salle des fêtes le 15 janvier dernier. Les domaines culturel, associatif et sportif ont su faire preuve du dynamisme nécessaire à l'animation de la commune. Malheureusement, ce tableau n'est pas totalement idyllique, puisque cette année 2017 a aussi été marquée par une recrudescence de l'incivisme, liée en grande partie à une poignée d'individus qui contribue à développer un sentiment d'insécurité. Ces incivilités vont de l'incendie volontaire (cabanes des jardins familiaux ou poubelles) aux dépôts sauvages d'ordures ménagères en passant par les TAG et autres cambriolages. Il est très difficile pour une collectivité de lutter efficacement contre ces délinquants sans l'aide de la Gendarmerie Nationale et de la justice qui voient sans cesse diminuer leurs effectifs. Pour les aider dans cette tâche, la commune a commencé à équiper deux sites avec des systèmes de vidéo protection. D'autres devraient se voir doter de ce type de matériel sur l'année 2018.

Comme vous pourrez le découvrir en parcourant cette publication, 2018 devrait être un exercice riche en manifestations et autres animations culturelles. Une attention particulière sera apportée au devenir de la Foire de la Sainte-Catherine qui, malgré une exposition de grande qualité, n'a pas su trouver ni le succès ni son public pour 2017. Les habitudes et les comportements des consommateurs changent, tout comme les modes de divertissement. Je pense qu'il va falloir nous adapter à cela et chercher un autre contenu à mettre en place.

Les travaux de la RD 225 ont débuté sur ce mois de janvier, tout comme les premiers coups de pelle du Quartier Pilote Habitat des Loubrettes, projet phare de notre territoire. Enfin, une consultation citoyenne sur la réforme des rythmes scolaires a été menée sur ce début d'année auprès des parents d'élèves et des enseignants. Ses résultats ne seront connus qu'après le dépouillement. Leur analyse permettra à la commune de se positionner quant à son choix pour la rentrée 2018-2019.

Après une année d'existence, Mond'Arverne Communauté, notre communauté de communes, lance son projet de territoire dans le cadre d'une grande concertation publique avec le 3 février comme date de lancement. Vous avez tous reçu dans votre boîte aux lettres le calendrier des ateliers thématiques citoyens qui se tiendront sur le territoire intercommunal. Je vous invite à y prendre part pour faire connaître votre vision de ce que doit être ce nouveau territoire, je compte sur vous.

Je ne saurai terminer ces vœux sans avoir une pensée pour Claude Duchet qui vient de nous quitter, emportant avec lui une grande partie de l'histoire communale de ces dernières années. Avec Jean-Pierre Decombas, et les équipes municipales qu'ils ont animées, ils ont su mettre en place tous les ingrédients du développement que connaît aujourd'hui notre commune. Leurs qualités de visionnaires et de bâtisseurs ont fait des Martres-de-Veyre le village agréable que nous connaissons aujourd'hui.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018, qu'elle vous apporte la santé, le bien le plus précieux, bonheur et prospérité. »

Pascal Pigot,
maire des Martres-de-Veyre



État civil

D'octobre 2017 à mi-janvier 2018

ILS SONT ARRIVÉS :

Octobre :

- Max VANTLON
- Clément RACHER
- Noah VIDAL

Novembre :

- Louisa BOILON

Décembre :

- Louisa ROCHA
- Lina BENKARA MOSTEFA
- Lorna GIBERT

ILS SE SONT PACSÉS :

Novembre :

- Aurélien SOLANS et Floria GALVAING
- Aurélie BRASSIER et Pauline MAZUEL
- Kenan LEVASSEUR et Honorine BRANGER
- Jean-Louis BRIQUET et Christine BARBERIS

Janvier :

- Jérémy JUNDA et Maud GODIGNON
- José MARQUES et Marion BUREAU

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Novembre :

- Alexandre CHASSAGNE
- Jeanne BOYER veuve COSTEDOAT
- Raoul MATHIEU

Décembre :

- Jeanne LEGAT veuve GAGNAIRE
- Pierre MANLHIOT
- Annie ROSSI ■

En bref :

PERMANENCES CPAM :

Pour rappel, les permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ont lieu à la mairie (1^{er} étage avec ascenseur) **les mardis de 13h30 à 16h30** (sauf périodes de vacances scolaires).

APPEL À LA VIGILANCE :

La municipalité et la communauté de brigade de la gendarmerie de Veyre-Monton appellent les habitants de la commune à la plus **grande vigilance compte tenu de la recrudescence des cambriolages et des vols à la roulotte** sur le territoire intercommunal. N'hésitez pas à contacter la gendarmerie si vous constatez tout comportement inhabituel dans votre quartier (présence de véhicules ou personnes inconnus, démarchage...). **Pour les vols à la roulotte, ne laissez rien d'apparent dans votre véhicule** (sacs, lunettes, gps...), notamment sur les parkings touristiques tels que Chadieu, Gergovie, Ste-Marguerite, les bords d'Allier, Sources du Saladis. Vous pouvez joindre la gendarmerie de Veyre-Monton au 04 73 69 60 16 ou vous y rendre directement à l'adresse suivante : 35 avenue d'Occitanie 63960 Veyre-Monton.

PÉTITION POUR LA COUR D'APPEL DE RIOM :

Christine Beaune, député, a envoyé un message aux maires du Puy-de-Dôme pour les alerter sur le projet de fermeture de la Cour d'appel de Riom. Une pétition a été lancée pour son maintien, **si vous souhaitez la signer rendez-vous à la mairie** des Martres-de-Veyre, pendant les horaires d'ouverture, **au plus tard le 15 février 2018**.

Événement

Réunion publique de mi-mandat le 5 février

La municipalité organise une réunion de mi-mandat le lundi 5 février 2018, à 20 heures, à la salle des fêtes.

Ce rendez-vous, auquel sont conviés tous les Martrois, sera l'occasion pour l'équipe municipale, en place depuis mars 2014, de faire un premier bilan en évoquant les nombreux projets menés depuis, en termes de travaux :

renovation de bâtiments communaux (notamment l'école élémentaire), entretien des routes, création d'infrastructures nouvelles (toilettes publiques, passerelle, jardins familiaux...), réaménagement de la zone de l'Espinasse...

Il sera aussi l'occasion de faire un point culturel sur les nombreux événements et festivités organisées par la municipalité et les associations martroises ; ou encore

d'aborder la nouvelle organisation des services de la commune.

Les projets à venir pour la seconde partie du mandat seront également à l'ordre du jour, comme par exemple les travaux rue de la Tuilerie, la création du quartier pilote habitat des Loubrettes...

Bien sûr, cette réunion permettra aux Martroises et Martrois de poser toutes les questions qu'ils souhaitent. ■



Hommage

Claude Duchet nous a quitté

Compagnon de route de Jean-Pierre Decombas, Claude Duchet sera son 1^{er} adjoint durant toutes ses mandatures, de 1983 à 2007. Il le remplacera même comme maire des Martres-de-Veyre de 2007 à 2008 alors que Jean-Pierre Decombas avait démissionné, pour combattre la maladie qui l'emportera quelques années plus tard. Claude Duchet sera également le 1^{er} adjoint de Pascal Pigot de 2008 à 2014. Ancien professeur de biologie, fervent défenseur de l'école publique et laïque, il était très attaché au collège Jean-Rostand

des Martres-de-Veyre. Il fut d'ailleurs président du syndicat du collège pendant 15 ans de 2001 à 2016.

Véritable figure martroise, connu de tous, Claude Duchet a marqué de son empreinte l'histoire de la commune en œuvrant au quotidien pour le bien-être de ses concitoyens. Parti à l'âge de 80 ans, il laissera le souvenir d'un homme de conviction, discret et d'un grand humanisme.

Nous aurons l'occasion, dans un prochain bulletin, de retracer son parcours au sein de notre collectivité.

Claude Duchet repose au cimetière de Domeyrat en Haute-Loire. ■

EHPAD Jolivet

Un repas de Noël sous le signe de la convivialité

Comme chaque année, le repas de Noël de l'EHPAD Jolivet est un rendez-vous très attendu pour les résidents.

Ce moment convivial s'est effectué en présence de Pascal Pigot, maire de la commune et président de Mond'Arverne Communauté, Catherine Exbrayat adjointe aux Martres-de-Veyre en charge des affaires sociales, d'Audrey Redon, directrice de l'EHPAD et des services de la mairie, et du personnel administratif et soignant de l'EHPAD.

Étaient au menu de ce vendredi 22 décembre : foie gras sur toast, pavé d'autruche accompagné d'un écrasé de pommes de terre et duo de courgettes, fromage et bûche de Noël coco-ananas.

Au cours du repas, tous ont entonné des chants de Noël, paroles à l'appui (*Petit Papa Noël, Étoile des neiges...*), encourageant certains agents à faire quelques pas



de danse, dans une ambiance des plus festives.

La commune a offert à chaque résident un ballotin de pâtes de fruits. De plus,

ces derniers, aidés des agents de l'EHPAD, avaient réalisé quelques jours plus tôt de petits porte-clés nominatifs, qui leur ont été remis pour l'occasion. ■



AFM - Téléthon - Collectif Veyre-Monton/Les Martres-de-Veyre

Retour sur le Téléthon des 8 et 9 décembre 2017

Plus de 18 000 €, c'est le résultat prévisionnel de la collecte réalisée par le collectif.

Comme les autres années, de nombreuses activités étaient organisées sur Veyre-Monton, contribuant pour beaucoup à ce résultat. Même si la participation du samedi aux Martres-de-Veyre n'a pas été celle espérée, les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts et les bénéficiaires appréciables donnent envie de poursuivre.

Un grand merci aux bénévoles et aux associations pour leur participation au travers de manifestations, de dons ou des aides apportées, ainsi qu'aux commerçants et tous ceux qui ont contribué à cet événement.

L'année 2017 marquait l'association des bénévoles de deux communes, puisque Les Martres-de-Veyre ont rejoint le collectif de Veyre-Monton, fusion symbolisée par **une marche nocturne le 8 décembre**. Pas moins



Marche nocturne des Martres-de-Veyre à Veyre-Monton

de 50 marcheurs sont partis des Martres pour rejoindre les très nombreux marcheurs de Veyre-Monton vers la salle Harmonia, ils ont ensuite continué tous ensemble jusqu'au complexe sportif de Veyre afin de partager un bon vin chaud. Vu le succès de cette marche, rendez-vous a déjà été pris pour l'année prochaine.

Le samedi, les enfants venus profiter du circuit

de kart, prêté par « Centre Spectacles », se sont bien amusés. Plusieurs ont multiplié les plaisirs avec les autres activités organisées dans le cadre de l'**afternoon tea**. Certains ont également pu s'essayer au **pilotage d'un avion au travers d'un logiciel simulateur de vol** avec les conseils des bénévoles de l'aéromodélisme des Martres-de-Veyre. Rendez-vous pour le Téléthon 2018 ! ■



Afternoon tea aux Martres-de-Veyre



Circuit de karts aux Martres-de-Veyre



Repas et soirée dansante à Veyre-Monton



Remise des lots de la tombola à Veyre-Monton

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Modification du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Martres-de-Veyre, approuvé le 14 juin 2014, fait l'objet d'une modification. Celle-ci a pour but :

- d'adapter l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) existante. En effet, conformément au règlement d'urbanisme, la zone AUg1 doit faire l'objet d'une opération d'aménagement d'ensemble sur la totalité de sa surface. Ces adaptations sont nécessaires du fait, en partie, de la topographie de la zone.
- de mettre en concordance le règlement d'urbanisme.
- de supprimer les emplacements réservés

présents sur l'emprise de la zone.

Suite à la délibération du Conseil municipal du 21 décembre 2017, le dossier de modification est mis à disposition du public pour consultation avant enquête publique depuis le 22 décembre 2017, à la mairie des Martres-de-Veyre (place Alphonse Quinsat), aux horaires habituels d'ouverture ainsi qu'auprès de Mond'Arverne Communauté.

Le dossier de modification du PLU est également consultable sur le site internet de la ville des Martres-de-Veyre : <http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr> ;

Le dossier de modification de PLU s'attache

à montrer la justification des choix retenus par la collectivité pour permettre cette modification.

Elle n'est pas de nature à remettre en cause les intentions et objectifs affichés dans le PLU, et en particulier, ne modifie pas les grands équilibres du territoire communal, notamment celui entre les zones naturelles et les zones d'urbanisation.

Des informations relatives à la modification peuvent être demandées auprès :

- du service urbanisme de la commune des Martres-de-Veyre : 04 73 39 90 75,
- ou de Mond'Arverne Communauté : 04 73 39 62 00. ■

Travaux

Rénovation du skatepark

Devenu dangereux, à cause d'un matériel dégradé et vétuste, l'îlot central du skatepark, situé rue Jean-Zay à côté du collège Jean-Rostand, a été retiré par les services techniques de la commune. La municipalité fera appel à un prestataire spécialisé, courant 2018, pour remplacer cet îlot par un neuf et changer également les deux surfaces de glisse (rampes) de chaque

côté de la partie centrale. Cet espace de loisirs est très apprécié et très fréquenté par les jeunes, notamment les élèves du collège Jean-Rostand à la sortie des cours ou les week-ends ; il est donc primordial pour leur sécurité de mettre à leur disposition une infrastructure de qualité. ■



Sécheresse

Où en est la procédure ?

En 2016, la municipalité avait lancé une procédure de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite aux épisodes de sécheresse de 2015, ayant causé plusieurs dégâts chez des Martrois. La commission interministérielle avait rendu un avis défavorable à cette requête, le 15 novembre 2016. En février 2017, la commune, ainsi que de nombreuses communes voisines,

ont saisi le Tribunal administratif pour faire appel de cette décision. La municipalité est actuellement dans l'attente d'une date d'audience.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour obtenir un jugement reconnaissant le caractère de catastrophe naturelle sécheresse pour 2015. Les victimes seront bien entendu informées dès que la commune aura connaissance du jugement

rendu par le Tribunal administratif.

Sécheresse 2017 :

Si vous avez constaté des désordres survenus en 2017 ou si vos désordres déclarés pour la sécheresse 2015 se sont aggravés, merci de bien vouloir adresser à la commune des Martres-de-Veyre un courrier précisant votre adresse, les désordres, la date de leur apparition et de joindre des photos. ■

Travaux rue de la Tuilerie

Lancement du chantier de réaménagement

Depuis le 16 janvier, les travaux de réaménagement de la rue de la Tuilerie ont débuté et se poursuivront pendant plusieurs mois. Pour rappel, ces travaux permettront d'enfouir les réseaux électriques (à ce jour aériens), de rénover les collecteurs d'assainissement, de refaire entièrement

la chaussée, de créer des bandes cyclables et de revoir les trottoirs pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Le projet est mené conjointement entre la commune, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) et le SIVOM d'Issoire pour permettre des économies de fonctionnement et centraliser et sécuriser les procédures.

IMPORTANT :

Pendant la période des travaux, le trafic sera perturbé et des feux seront mis en place quelque temps pour alterner la circulation qui se fera parfois sur une seule voie. Il est donc préférable d'anticiper vos déplacements si vous empruntez cet itinéraire.

À noter cependant que l'accès aux commerces dans cette zone reste maintenu. ■



Événement

Cérémonie des vœux 2018

Mercredi 10 janvier, en présence d'élus du territoire intercommunal, des élus locaux et des agents communaux, Pascal Pigot, maire et président de Mond'Arverne Communauté, a

présenté ses vœux à la population martroise, aux commerçants artisans et représentants des associations des Martres-de-Veyre. Ce rendez-vous convivial fut notamment l'occasion d'annoncer les grands chantiers qui débuteront en 2018 (rue de la Tuilerie, quartier pilote habitat des Loubrettes, vestiaires pour l'aéromodélisme et le tennis sur la zone de

l'Espinasse) et également d'établir un bilan de la première année d'action de Mond'Arverne Communauté et d'aborder ses futurs projets. Comme à l'accoutumée, la soirée s'est achevée autour d'un verre de l'amitié et de galettes des rois, confectionnées par le service de restauration scolaire, avec des couronnes créées par les enfants de la garderie. ■



Rétrospective

Plongée au cœur des anciens bulletins municipaux

Vous trouverez ci-dessous un extrait du bulletin municipal n°39 de novembre 1990, avec en Une la photographie de Jean-Pierre Decombas lors

de l'inauguration du bâtiment de musique, en présence de Michèle André, à l'époque conseillère générale du Puy-de-Dôme et secrétaire d'État chargée des droits des femmes et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

L'article mis en avant dans cette édition concerne le débroussaillage de terrains où passaient l'ancienne ligne de chemin de fer reliant Clermont à Issoire, de quoi relater quelque peu l'histoire de cette ligne. ■

DEBROUSSAILLAGE

Suite des opérations de remembrement, le débroussaillage effectué aux lieux-dits : Le Bas de Gâtine, Les Gourmands, La Garenne, met en évidence le talus de l'ancienne ligne de chemin de fer, et aussi deux petits pont en pierre (notre photo).

Revenons un siècle et demi en arrière, la fièvre du rail monte, un peu partout se forment des "Compagnies", ici le Grand-Central avec pour principal actionnaire M. de MORNY, demi-frère du futur Napoléon III.

Une partie de l'ouvrage d'Alain BASTARDIE "La journée des trimardeurs" relate la construction du Chemin de Fer en Auvergne, avec ses embûches, ses inconvéniants, ses espoirs, ses réfractaires parmi certains habitants à Cébazat, Cournon... et autres lieux, ennuis géologiques notamment aux Martres.



A l'origine, le projet de ligne Clermont-Isoire passait aux abords du bourg de Cournon, franchissant l'Allier en amont du Pont de Cournon, suivant ensuite sensiblement le cours de la rivière, retrouvant le tracé actuel aux Rochers de Brolac...

La gare desservant Les Martres se serait probablement trouvée sur la commune de Mirefleurs...

C'était sans compter sur la violente opposition des Couronnais, ceux-ci ne voulant absolument pas du train à "leurs portes". On se résignera à "pousser" la ligne vers l'Ouest aux limites de Cournon avec Aubière et Pérignat-les-Sarliève (d'où le nom de la gare Sarliève-Cournon) puis on arrive au Cendre...

Pour atteindre Les Martres, la voie suivait la chaîne de Strass au pied des Puy de Tobize, La Chèvre, Le Colombier, La Garenne. Plantées en vignes les pentes surplombant la voie, favorisaient sous les orages le ruissellement des eaux et aussi les glissements de terrain.

La gare des Martres ouvre ses portes le 2 juillet 1855, la ligne Clermont-Isoire est inaugurée officiellement en septembre.

L'été 1856 sera chaud et sec, puis brusquement au début septembre des pluies torrentielles s'abattent sur notre région. Les 17 et 18 septembre, le terrain glisse, s'effondre à la Garenne, la voie est obstruée,

voire même arrachée, la circulation interrompue. Le 20, des équipes de terrassiers arrivent du chantier de Vic-le-Comte (Longues) sous les ordres de Monsieur GUERIN. On travaillera dur pour essayer de rétablir la situation. Le 23 arrivent M. PRIESTLEY, ingénieur et ses collaborateurs. On se met à l'évidence, très vite on constate l'extrême instabilité du terrain de la Garenne... plus question de faire passer les trains en ce lieu...

Par la suite on décidera la construction d'un second talus quelques centaines de mètres à l'Est du premier, traversant la petite plaine des Cros. Les convois commenceront à y circuler en 1859 ; cette année le Grand-Central devenait le P.L.M.

Ce changement d'itinéraire amènera une diminution sensible du rayon de la courbe du Pont de Chamblade ; pendant longtemps, la vitesse des convois y sera limitée. Il faudra attendre l'application progressive du système américain "les essieux à boggie" pour voir petit à petit les choses s'améliorer.

Que deviendra le talus primitif ? Il sera vendu par parcelles, on y plantera de la vigne. Le remblai formé en partie de graves, les ceps y puisant leur nourriture, produiront un bon "petit vin". Pourtant, bien qu'exposées au soleil levant, les vignes des Gourmands étaient très vulnérables aux gelées de printemps.

Permis de conduire

Mise en place d'une bourse au permis de conduire

Considérant que le permis de conduire :

- constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation,
- que son obtention nécessite des moyens financiers que tout le monde n'a pas,
- et que son obtention contribue à lutter contre l'insécurité routière,

... la municipalité des Martres-de-Veyre met en place, à compter de 2018, une « bourse au permis de conduire » et a signé le 22 décembre 2017 avec Etap'auto, l'auto-école des Martres-de-Veyre, la convention de bourse au permis.

POUR QUI ?

La commune soutient celles et ceux qui ont besoin de passer le permis de conduire. Cette aide forfaitaire de 500 euros, limitée à une enveloppe fermée de 3 500 €, est attribuée aux personnes dont le dossier remplit les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou étrangère en situation régulière,
- avoir un projet professionnel ou de formation qui nécessite l'obtention du permis de conduire,
- avoir obtenu l'examen du code de la route,
- résider aux Martres-de-Veyre,
- être âgé(e) d'au moins 18 ans,
- remplir les conditions de ressources (cf tableaux ci-contre).

Votre demande sera examinée par la commission d'attribution.

Vous n'êtes pas financièrement dépendant de votre famille	
Vous disposez de ressources mensuelles nettes inférieures ou égales au plafond ci-après (hors allocation logement)	
Demandeur seul	Le SMIC
Couple sans enfant ou personne seule avec 1 enfant	1,5 X le SMIC
Couple +1 enfant ou personne seule avec 2 enfants	1,75 x le SMIC
Couple + 2 enfants	2 X le SMIC
Personne seule + 3 enfants	2,25 x le SMIC
Par personne en plus, et par enfant au-delà de 3	180,00 €

Vous êtes financièrement dépendant de votre famille	
Conditions de ressources mensuelles nettes des parents du demandeur inférieures ou égales au plafond ci-après (hors allocation logement)	
1 enfant à charge (*)	1,75 x le SMIC
2 enfants à charge (*)	2 X le SMIC
3 enfants à charge (*)	2,25 x le SMIC
Par personne en plus, et par enfant au-delà de 3(*)	180,00 €

La décision sera prise dans la limite du nombre d'aides accordées pour l'année.

Une contrepartie de 12 heures vous est demandée, ainsi vous vous engagez à réaliser un projet d'action à caractère social et citoyen. Ce projet d'intérêt général peut

revêtir de nombreux aspects.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour un rendez-vous où vous seront données les explications complémentaires et la demande de candidature ou écrivez à : social@lesmartresdeveyre.fr. ■

Énergie

Arrivée du « chèque énergie »

A partir de 2018, le « chèque énergie » remplace les tarifs sociaux de l'énergie. Il est attribué automatiquement en fonction de vos revenus et de la composition de votre

foyer. Il permet de régler une partie des dépenses d'énergie telles que l'électricité, le gaz, le fioul, le bois...

Il vous sera adressé par courrier courant mars. Surveillez vos boîtes aux lettres et soyez attentif, ce n'est pas une publicité.



Pour toutes informations ou pour tester votre éligibilité vous pouvez consulter les détails sur : chequeenergie.gouv.fr ■

JARDINS FAMILIAUX DE LA MONNE :

Deux parcelles de jardins sont disponibles. Les personnes intéressées peuvent se rendre en mairie ou envoyer un email à : social@lesmartresdeveyre.fr

La Font de Bleix

Préservons notre environnement martrois

Une petite poignée de Martrois, profondément attachés à leur village et qui tiennent viscéralement à préserver son environnement parfois souillé ou détruit, a décidé de s'unir en vue d'aider la commune à éradiquer les zones de déchets sauvages et réhabiliter des sentiers, qui autrefois étaient agréables à fréquenter et qui maintenant sont devenus des dépôts d'ordures.

Depuis le mois d'octobre 2017, l'action de l'équipe porte sur le nettoyage des abords du chemin des Roches et sur l'accessibilité à la Font de Bleix et à sa source.

L'ambition du groupe ne s'arrête pas là... Bien d'autres sites méritent d'être dépollués, et il compte bien s'y employer dans la continuité de ce premier chantier.

Ainsi, l'équipe aura grand plaisir à être rejoint par d'autres bonnes volontés. Notamment des jeunes, afin de leur montrer

tous les trésors de la commune et l'intérêt de les sauvegarder.

Pour ceux qui souhaitent rejoindre cette initiative citoyenne, veuillez contacter Claude Aubier, adjointe à l'environnement et au développement durable au sein de la commune des Martres-de-Veyre :

Tél : 04.73.39.90.75

Email : environnement@lesmartresdeveyre.fr

Préservons notre village ! ■



Charte d'entretien des espaces publics

La commune reçoit un nouveau label



Le lundi 15 janvier 2018, sur invitation du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) et de la FREDON (Fédération, REgionale de Défenses contre les Organismes Nuisibles), la commune des Martres-de-Veyre a reçu un diplôme correspondant à son engagement au niveau 2 de la charte d'entretien des espaces publics. En effet, la municipalité avait anticipé la loi Labbé qui interdit au 1^{er} janvier 2017 l'usage de la plupart des produits chimiques pour les collectivités, en adhérant à la charte au 18 décembre 2014.

Étaient présents lors de cette cérémonie :

des représentants de l'État, du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, de la FREDON, le président du SMVVA, le vice-président de Clermont-Métropole ; Pascal Pigot maire des Martres-de-Veyre et président de Mond'Arverne Communauté, accompagnés des élus des Martres-de-Veyre délégués au SMVVA et des agents des services techniques martrois ainsi que des élus des communes également labellisées ce jour-là. ■



Amicale pour le don de sang bénévole

Une fin d'année difficile pour les réserves



L'Établissement Français du Sang (EFS) a tiré la sonnette d'alarme à maintes reprises fin 2017. Une fin d'année marquée par une baisse de la collecte de sang du fait des congés, des phénomènes météorologiques et des épidémies saisonnières.

Les stocks de produits sanguins étaient de 9 jours, au lieu des 14 jours nécessaires pour aborder la période hivernale en toute sécurité.

Donner son sang :

« C'est un cadeau précieux et utile ». Aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles. Les dons de produits sanguins doivent être réguliers et constants car leur durée de vie est limitée (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges).

Les besoins :

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades dont 1 400 sur notre région. Sans votre générosité rien n'est possible, les malades ont besoin de vous !



Afin de contribuer au maintien de l'autosuffisance en produits sanguins, l'amicale pour le don de sang bénévole va continuer sa mobilisation pour aborder les futures périodes de forts besoins sereinement. En effet, outre les vacances scolaires, cette année sera celle des week-ends à rallonge, mais l'association sait qu'elle peut compter sur vous. De nouveaux donateurs sont à conquérir et à fidéliser, notamment les jeunes. Votre fidélité et votre action auprès de vos proches doivent permettre de relever le défi et continuer à sauver des vies,

En 2017, que ce soient localement (plus de 800 donateurs), dans les autres points de collecte ou sur le site de l'EFS, les Martrois et Martroises ont su faire preuve de générosité.

Prochaine collecte :

Rendez-vous pour la prochaine collecte aux Martres-de-Veyre, à la salle des fêtes, le **lundi 05 mars**, de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30. Soutenez le don de sang et faites le savoir autour de vous ! ■

Passage de témoin :

Après 23 années passées à la présidence de l'association, **Dominique Clément** quitte la fonction de président, mais reste membre de l'Amicale. Son expérience, son vécu et sa connaissance du tissu associatif seront très précieux.

Il passe le relais à Gérard Gorsse (Les Martres-de-Veyre) et Jean Lanore (Veyre-Monton).



Country Spirit 63

Un début de saison plutôt réussi

Très encourageante cette nouvelle saison qui a démarré avec l'inscription de 20 adhérents pour la quatrième année d'existence de Country Spirit 63. Constat positif également puisque le nombre d'adhérents

ne cesse d'augmenter au fil des années. La danse country fait tous les ans des adeptes de la *line danse* (danse en ligne).

Pour terminer 2017 en beauté, l'association a fêté Noël lors du dernier cours de l'année, mardi 19 décembre, avec au programme danse et buffet. Les adhérents ont pu échanger puis déguster les succulents plats et entremets préparés par leurs soins. L'ambiance très appréciée des danseurs était au rendez-vous. Chaque adhérent s'est vu remettre

un petit cadeau surprise offert par le bureau.

Association Loi 1901, le club aura le plaisir de vous accueillir lors de sa première manifestation de l'année dans une ambiance festive et gourmande : dimanche 04 février à l'occasion d'un thé dansant country à la salle des fêtes de 14h30 à 18h30 (ouverture des portes à 14 heures).

Informations & renseignements :

Tél : 06 65 91 24 38

Email : catalancontryspiritjpmi@gmail.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/countryspirit63> ■



A'Mus Mag

Création d'une nouvelle association

Une nouvelle association de parents d'élèves « AMus'Mag » vient de voir le jour. Elle a pour vocation de seconder l'école de musique intercommunale de Mond'Arverne Gergovie dans ses missions de rayonnement musical.

Les élèves et parents d'élèves de l'école de musique seront amenés à se mobiliser autour des multiples événements musicaux,

permettant de tisser des liens plus rapprochés avec les différents acteurs de l'école.

Contact :

N'hésitez pas à contacter l'association sur son adresse mail : amusmag63@orange.fr.

Outre les différentes scènes ouvertes organisées régulièrement afin de familiariser le jeune public avec la scène, des concerts

réuniront les formations musicales comme l'orchestre, big band et ensembles d'instruments ou vocaux. Le premier concert de la saison était celui de Noël. Il a eu lieu à la salle Harmonia de Veyre-Monton le 22 décembre.

L'association vous attend nombreux pour applaudir les jeunes talents de l'école de musique intercommunale de Mond'Arverne Gergovie lors des prochains rendez-vous musicaux ! ■

Amicale des anciens sapeurs-pompiers des Martres-de-Veyre

Rassemblement pour le repas de Noël

Samedi 2 décembre, l'amicale des anciens sapeurs-pompiers des Martres-de-Veyre avait réuni ses adhérents et ses amis pour leur traditionnel repas de fin d'année au restaurant de la cantine scolaire.

Dans une très bonne ambiance, ils ont dégusté un excellent repas qui avait cette année pour plat de résistance de la langue de bœuf. Ensuite, un concours de belote informel a fini l'après-midi.

Au mois de mars, l'amicale tiendra son assemblée générale et décidera le thème et le lieu de la traditionnelle balade de printemps. En attendant l'amicale des sapeurs-pompiers des Martres-de-Veyre vous souhaite à tous une bonne année. ■



EMMANUELLE FAYOLLE
Ostéopathe DO

06 62 33 05 05 - 04 73 28 91 89

46, rue des Foisses - 63170 Aubière
4, Allée des écoles - 63730 Les Martres-de-Veyre

emmanuellefayolle@gmail.com

USMV Rugby



Le Brennus de passage aux Martres

Le bouclier de Brennus était aux Martres-de-Veyre le 29 novembre dernier, amené par Freddy Maso, directeur sportif de l'ASM. Le club avait invité les enfants de Montaigut-Besse et Plauzat pour cette manifestation. Plus de 500 personnes sont venues admirer le trophée et se faire prendre en photo avec tout au long de l'après-midi. Les enfants de l'école de rugby ont pu poser fièrement devant celui-ci dont l'équipe cadets de l'USMV Rugby qui évolue dans le championnat Teulière B, dans une poule comportant huit équipes appartenant à tous les départements d'Auvergne. Forte d'un collectif d'une trentaine de jeunes, l'équipe est pour l'instant classée 3^e à l'issue de la phase aller. Si le début de saison est marqué par des contre-performances, en raison de plusieurs blessures frappant des joueurs expérimentés à des postes clés, les résultats sont enfin au rendez-vous avec des victoires contre les meilleures équipes de la poule. Cette bouffée d'oxygène espérée donne un peu de souplesse pour donner du temps de jeu à tous les joueurs.

Le travail des entraîneurs, férus des valeurs portées par le rugby, porte enfin ses fruits : création d'un vrai groupe de copains pour l'avenir, cohésion croissante entre les joueurs de première et deuxième années, compréhension des situations de jeu en défense comme en attaque et intégration

des débutants arrivés cette année en nombre. Les résultats vont de pair avec la solidarité, la formation et le plaisir à jouer ensemble, valeurs fondatrices du club, évoluant seul sans entente généralisée, ce qui devient rare... École de rugby, école de la vie. ■



Chorale des Martres-de-Veyre

Les événements passés et à venir

Comme chaque année, la chorale des Martres-de-Veyre a honoré ses médaillés et récompensé leur fidélité à l'occasion de la Sainte-Cécile, au cours d'une remise

commune avec l'Orchestre d'Harmonie. L'année 2018 a commencé par l'assemblée générale ordinaire le 11 janvier 2018, suivie d'une galette offerte par les médaillés. L'occasion de faire le point sur l'année 2017 et les projets 2018.

La chorale a le plaisir de vous convier à son concert de printemps qui aura lieu, non plus samedi soir, mais le dimanche 25 mars 2018 à 16 heures. L'association espère que cette nouvelle formule vous verra encore plus nombreux qu'à l'accoutumée. ■





La saison se poursuit sous le signe des distinctions



La médaille du District pour Raoul Masclaux et Wilfried Mandonnet : L'USMV Foot compte dans ses rangs plusieurs membres licenciés depuis des décennies et, parmi eux, Raoul Masclaux et Wilfried Mandonnet. Et le club tenait à rendre hommage à ces deux membres licenciés depuis une trentaine d'années environ.

Raoul Masclaux, trésorier du club depuis 1994, assure cette difficile fonction avec beaucoup d'intransigeance et de rigueur, et le bureau de l'USMV Football ne peut que se féliciter de sa gestion des finances qui deviennent, au fil des saisons, de plus en plus complexes.

Quant à **Wilfried Mandonnet**, qui a débuté dès le plus jeune âge au sein de l'USMV Football, il a gravi sans discontinuer (longtemps avec son frère Cyril) toutes les catégories de jeunes, pour devenir l'une des pièces maîtresses de l'équipe seniors et défend encore les couleurs marchoises sur tous les terrains d'Auvergne.

La demande de récompense auprès du District ayant reçu une réponse favorable, Claude Mailhot, ancien président du District du Puy-de-Dôme, assisté de Philippe Amaduble, vice-président, ont tenu à remettre aux deux récipiendaires cette médaille bien méritée, au cours d'une sympathique cérémonie, en présence des dirigeants et joueurs seniors de l'USMV Football.

Les membres du club félicitent, dans son ensemble, Raoul Masclaux et Wilfried Mandonnet pour leur attachement et leur dévouement au club depuis toujours.

Labellisation de l'école de football :

En décembre 2001, une convention reconnaissant l'existence et le fonctionnement d'une école de football au sein de l'USMV Foot avait été établie avec le District du Puy-de-Dôme. Et le 4 septembre 2004, le club fut désigné pour représenter l'Auvergne dans le cadre de la labellisation des écoles de football.

Certes, les conditions n'étaient pas aussi draconiennes qu'actuellement, mais c'était le début d'une belle initiative qui a perduré au fil du temps.

Désormais, suite au travail collectif effectué

par le coach Kévin Pradier, assisté de Kévin Trémouille, référent éducatif et sécurité, avec le concours de plusieurs parents de jeunes joueurs, le bureau exécutif de la Ligue du football amateur a décidé de décerner le "Label jeunes" Espoir à l'USMV Football. Cette distinction fédérale est attribuée pour une durée de trois ans à partir de cette saison.

La remise de cette récompense s'est déroulée au foyer du stade, en présence de Philippe Amaduble, vice-président du District du Puy-de-Dôme ; Claude Mailhot, ancien président du District ; Rémi Lecour, CTD du Puy-de-Dôme et ex-joueur et entraîneur de l'USMV Football ; Nicolas Laurcie, conseiller départemental

en football d'animation ; Gilles Durif, adjoint aux sports de la commune des Martres-de-Veyre ; des membres du District et des dirigeants et joueurs de l'USMV Football.

Après les diverses interventions officielles, chacun s'est retrouvé autour d'un pot convivial qui a permis de se remémorer bien des souvenirs. ■



Claude Mailhot, ancien président du District du Puy-de-Dôme, remet la médaille à Raoul Masclaux et Wilfried Mandonnet.



Le "Label jeunes" Espoir est remis par Philippe Amaduble à Paulette Blanchard, assistée de Kévin Pradier et Kévin Trémouille, initiateurs du projet.

Marre-toi et Partage

Retour sur la soirée cabaret



Cette année encore, la soirée cabaret a connu un énorme succès, puisqu'il a fallu rajouter bien des tables et des chaises pour accueillir les spectateurs.

Après quelques notes de musique, le président Jean-Michel Laplanche a fait le bilan de l'année écoulée :

- aide à l'école de Kho au Laos ;
- participation, à hauteur de 4000 euros, pour l'achat de panneaux solaires à l'orphelinat malgache.

Seul point noir au tableau, l'aide aux enfants défavorisés des Martres-de-Veyre : on se rend compte qu'il est beaucoup plus facile d'aider les Laotiens et les Malgaches que les locaux. Un manque d'investissement des services sociaux à l'origine du problème ?

Pour cette soirée, Angel Ramos était de retour sur scène après un passage déjà en 2014.

Les spectateurs ont reçu une grande leçon de coaching sur le bonheur et les petits riens qui l'accompagnent. Angel a su se mettre le public dans la poche, prêt à prendre les conseils un peu spéciaux de l'humoriste. S'ils les appliquent, gageons que leur vie sera transformée !

En seconde partie, c'est le groupe de musique « Charly et les mangeurs de guêpes » qui a pris possession de la scène. Il a chauffé la salle avec son répertoire varié, enchaînant les succès sans temps mort pour le plus grand plaisir de tous.

Une fois le spectacle terminé, un grand merci à la cinquantaine de spectateurs qui est venue épauler les membres de l'association pour ranger la salle. ■



Martr'Aquarelle

L'art dans la convivialité et le partage

Après une trêve estivale où chacun a pu mettre à profit ce moment de détente pour faire de belles photos qui serviront de modèle pour les séances à venir, l'atelier a donc rouvert ses portes mi-septembre 2017 pour une nouvelle année de partage et de travail dans la convivialité.

Une sortie programmée en juillet 2017 avait permis à quelques adhérents du club de découvrir la biennale d'aquarelle de Brioude où chacun a pu admirer les œuvres de nombreux artistes nationaux ou internationaux. Après un repas convivial pris sur place, le groupe a pu assister à une démonstration de Joëlle Krupa, avec laquelle les participants ont pu échanger

quelques propos sur sa façon d'appréhender l'aquarelle et sa technique.

Début novembre, un stage d'aquarelle sur papier Yupo d'une journée, et animé par Michèle Sobotka (artiste d'Auvergne), a fait découvrir à l'ensemble de l'atelier une nouvelle technique ludique et très différente de celle pratiquée régulièrement.

Après la dégustation de la bûche de Noël, place aux vacances pour une reprise en forme qui s'est faite le mardi 2 janvier afin de préparer une exposition mi 2018. ■





BCVV

Le plein d'événements

La saison sportive se poursuit pour toutes les équipes engagées avec un grand nombre de matchs à domicile ou à l'extérieur. Les résultats de la première phase des équipes jeunes sont très encourageants : les poussins évoluent dans une bonne ambiance et avec assiduité, les deux équipes U13 garçons et filles finissent premiers, les U15 garçons sont 2^e et les U17 garçons se retrouvent dans le trio de tête.

Des activités extra-sportives sont proposées aux licenciés en fonction des opportunités :

Le match de Pro B JAV Vichy-Clermont Métropole contre Quimper a réuni une cinquantaine de jeunes à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand dans une bonne ambiance, et le bureau souhaite pouvoir renouveler cette expérience.

Le mercredi 20 décembre, les équipes poussins, benjamins-benjamines du club se sont retrouvées pour pratiquer des jeux sportifs et ont fini en partageant un goûter de Noël.

Le BCVV a aussi participé au Téléthon 2017 en proposant aux licenciés de s'inclure dans les manifestations prévues par le collectif

de Veyre-Monton, auquel s'est associé la commune des Martres de Veyre en reversant le bénéfice de la buvette du week-end du 2 et 3 décembre, soit 250 euros au profit de l'AFM-TELETHON.

À venir :

Le loto du club dont le premier lot est un bon d'une valeur de 600 € pour un voyage, aura lieu le dimanche 18 mars 2018 à 15 heures à la salle des fêtes des Martres-de-Veyre. Cette manifestation est un temps de rencontres familiales et amicales ouvert à tout public. Réservez dès à présent cette date. ■



BodyTonic

Beau succès pour l'association de body-combat

BodyTonic a fait le plein pour cette nouvelle saison aux Martres-de-Veyre. La pratique du body-combat a séduit !

Cette activité sportive dynamique, visant à améliorer la résistance à l'effort et la tonicité musculaire, se déroule tous les mercredis soir de 19h30 à 20h30 au dojo des écoles (en face de la médiathèque).

Toute l'équipe BodyTonic souhaite la bienvenue à tous ses nouveaux adhérents, et vous souhaite une excellente année 2018. Les inscriptions sont possibles toute l'année alors n'hésitez pas à contacter l'association :

Tel : 07 88 76 23 38

Email : bodytonic2s@gmail.com

Bonne saison sportive à tous ! ■



Amicale Laïque (ALMV)

Petit récapitulatif de l'association



L'association rappelle qu'elle poursuit ses différentes activités en cette année 2018 :

- Dentelle, encadrement, scrapbooking, couture : Tél. 06 42 36 67 90
- Informatique : Tél. 04 73 69 71 19
- Danse Country : Tél. 06 47 00 16 59
- Yoga : Tél. 06 76 93 07 70

- Qi-Gong : Tél. 06 64 12 14 49
- Relaxation : Tél. 06 35 95 83 97
- Dessin/ Peinture : Tél. 06 99 09 97 42
- Impro-Théâtre : Tél. 06 99 09 97 42
- École de cirque : Tél. 06 89 97 25 54

Il est possible d'adhérer en cours d'année, au moins à titre d'essai. Pour se renseigner rendez-vous lors des permanences de l'Amicale Laïque, place des Combattants

d'AFN, les lundis de 18 heures à 19h30 et les mardis de 14h30 à 19h30. Contact lors de ces horaires au : 09 73 24 69 22.

À venir :

Le Vide-greniers et la Bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture auront lieu le 29 avril, dans les conditions habituelles, cependant d'autres informations seront données ultérieurement. ■

Jumelage Les Martres-de-Veyre / Arcozelo

Les nouveautés de 2018

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée lundi 4 décembre 2017 en présence d'une cinquantaine d'adhérents. Lecture a été faite du rapport moral par le secrétaire Jean-Yves Marquet, ainsi que du rapport financier par le trésorier Mikaël Chastel. Ces deux rapports furent approuvés par l'assemblée à l'unanimité des membres présents. Le président a présenté ensuite un calendrier succinct des projets 2018.

Événements à venir :

Loto 2018 :

Le loto de l'association se déroulera le samedi 3 mars à 20h30 à la salle des fêtes (ouverture des portes à partir de 19h30). Tarifs des cartons : 4€ le carton, 10€ les 3, 20€ les 7.



Réception d'une délégation d'Arcozelo :

À la suite des élections municipales d'octobre 2017 à Arcozelo, l'ensemble de la municipalité a changé. En accord avec la mairie des Martres-de-Veyre, l'association de jumelage envisage de prendre contact avec la nouvelle équipe municipale et de l'inviter en cours d'année afin de faire connaissance. L'équipe du jumelage des Martres-de-Veyre ne manquera pas d'inviter l'association de jumelage d'Arcozelo et son président Manuel Fernandes.

Qu'il soit permis à travers ces lignes de remercier João Barreto, ancien maire, pour avoir autant dynamisé ce jumelage durant

toute sa mandature, présent dans chacune des actions menées, que ce soit à Arcozelo ou ici aux Martres-de-Veyre.

Sortie ou barbecue :

Comme les années précédentes, le conseil d'administration organisera en mai ou juin (la date n'est pas encore définie) un barbecue ou une sortie. Toutes les propositions de la part des adhérents seront les bienvenues.

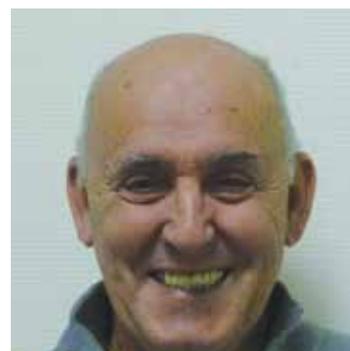
Dîner du jumelage :

Il aura lieu le samedi 13 octobre.

Élections :

Durant la dernière assemblée générale se sont déroulées les élections afin de renouveler, comme le prévoit les statuts, le tiers du conseil d'administration. Tous les membres sortants se représentaient et tous ont été réélus. Néanmoins, trois postes restaient à pourvoir, deux non pourvus lors de l'assemblée générale de 2016 et un en remplacement de Gloria Diallo, démissionnaire. Anna Marquet, Pierre Rabany et Tino Cabrita (un revenant) ont été élus. Félicitations à eux. Avant de terminer, signalons que les cours de portugais dispensés bénévolement par Tino Cabrita suscitent toujours autant d'intérêts. Vingt-six adultes et six enfants suivent ces cours répartis sur quatre heures.

Le CA du jumelage et son président souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2018. ■



Tino Cabrita



Pierre Rabany



Anna Marquet



En Toutes Lettres

L'association recherche des bénévoles

Toute l'équipe de l'association En Toutes Lettres s'organise afin de vous proposer tout au long de l'année des activités où l'art littéraire est mis à l'honneur.

Animations du premier trimestre :

- Dédicaces d'auteurs au supermarché Auchan Market des Martres-de-Veyre. La date est encore à définir.
- Bourse aux livres le 31 mars à la salle des fêtes.
- Mise en place d'ateliers d'écriture ouverts à tous et toutes.
- Création d'un concours de dessins pour enfants.

Pour ces deux dernières manifestations, si vous êtes intéressé(e), contactez directement le président M. Claude Revel au 06 87 94 93 71 ou par email à : claude.revel0772@orange.fr

L'association a besoin de vous :

Ses membres ont prouvé depuis maintenant plusieurs mois que l'on pouvait, avec une détermination et une motivation sans faille, accomplir de belles choses et ainsi rendre hommage à Michel Tourenne, le créateur de l'association.

L'année 2017 a été un test pour le nombre des activités proposées, et le bilan est positif. L'association ne veut pas s'arrêter en si bon chemin, mais les projets et les ateliers

demandent un peu de temps et surtout des personnes. C'est pourquoi l'association recrute. Elle souhaite réunir des personnes pour créer, partager, échanger dans la plus grande des convivialités.

En Toutes Lettres recherche des membres qui souhaiteraient s'investir dans les projets actuels et surtout futurs de l'association, afin de diversifier et pourquoi pas augmenter plus encore ses activités. Si vous êtes intéressé(e), contactez l'association.

Contact :

Président, Claude Revel : 06 87 94 93 71.
Mail : ass.entouteslettres@gmail.com
Site Internet : etl63730.wordpress.com
Page Facebook : [Entouteslettres63730](https://www.facebook.com/Entouteslettres63730) ■

Club Saint-Martial

Actualités de l'association

Jeudi 11 janvier s'est déroulée dans une très bonne ambiance, à la salle du club, l'assemblée générale. Lecture du rapport moral et du bilan financier étaient au programme, ceux-ci ont d'ailleurs été approuvés à l'unanimité des adhérents présents. Le bureau sortant a été reconduit pour 2018, puis les rois ont été tirés.

Depuis janvier ainsi que pour les mois de février et mars des ateliers mémoire ont lieu pour 14 des adhérents. Ces ateliers sont dispensés par le CLIC de Billom, une liste est en attente.

Événements à venir :

- Repas des anniversaires le 29 avril.
- Fin mai ou début juin, une sortie d'une journée est prévue.
- Fin juin ou début juillet, repas de fin de saison.

Voyage de septembre 2018 :

Ce voyage est prévu au Portugal, du 09 au 16 septembre, en avion avec un vol direct de Clermont à Lisbonne. Début du circuit touristique à Lisbonne jusqu'à Porto d'où le groupe repartira pour Clermont le 8^e jour. À noter que le jour 7, le groupe rendra visite

à nos amis d'Arcozelo, ville jumelée avec Les Martres-de-Veyre.

Inscriptions dès maintenant, les documents vous seront remis sur demande.

Horaires du club :

Le club est ouvert les mardis et jeudis de 14 heures à 17 heures, salle de la médiathèque donnant sur le parc.

Cours de gym :

La gym douce a lieu tous les vendredis de 10 heures à 11 heures dans la salle gym/judo, place des Écoles.

Contact :

Président, Jean Lafougère
Tel : 04 73 39 82 30 (en cas d'absence n'hésitez pas à laisser un message). ■





Judo-Club des Martres-de-Veyre (JCMV)

4^e édition du tournoi annuel : une belle journée

En cette fin d'année 2017, les judokas de la région avaient rendez-vous aux Martres-de-Veyre pour le tournoi annuel du judo-club de la ville. Organisée avec maestria par l'équipe dirigeante et ses enseignants, cette journée s'est déroulée en deux temps :

Dans une ambiance calme et conviviale, l'après-midi était consacré aux jeunes judokas nés entre 2008 et 2011 : 204 athlètes issus de 19 clubs se sont présentés. Regroupés en poules de quatre, tous les combattants ont pu se mesurer à des adversaires de poids de corps comparables. Chaque combat, qu'il soit gagné ou perdu, a été l'occasion pour chacun d'apprendre : soit une technique que l'on améliore, soit une erreur commise que

l'on s'attache à ne pas reproduire, soit une faiblesse identifiée chez l'adversaire que l'on va tenter d'exploiter.

Tous ont gagné un bon goûter et sont repartis avec une médaille !

La soirée, dans une atmosphère sympathique et familiale, était consacrée à un tournoi par équipes mixtes juniors-seniors. Les équipes se sont rencontrées et ont pu montrer leurs talents lors de combats debout, puis au sol. Ce tournoi a été l'occasion pour plusieurs judokas peu expérimentés de se familiariser en douceur avec la compétition.

Cette journée si conviviale ne pouvait se terminer sans un excellent repas.

Fidèle à son esprit et à ses bonnes habitudes, le club a profité de son tournoi pour organiser



un buvette. Les bénéfices réalisés, complétés d'un joli geste du club, ont permis de remettre un chèque de 600 euros à l'AFM Téléthon.

Le Judo-Club des Martres-de-Veyre remercie sincèrement :

- ses judokas, jeunes et moins jeunes, qui ont fait preuve de courage et d'une belle envie de vaincre ;
- ses professeurs, ses bénévoles et ses licenciés sans qui cette journée n'aurait pas eu lieu ;
- la mairie des Martres-de-Veyre et le club de basket pour leur précieuse aide ;
- chacun pour une poignée de main ou un sourire échangé.

Le Judo-Club vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année : entraide et prospérité mutuelles. ■



Aéromodélisme de la Vallée de la Veyre (AVV)

Assemblée générale du club

Le club « aéromodélisme de la Vallée de la Veyre », créé voilà déjà cinq ans, a tenu son assemblée générale le dimanche 7 janvier 2018. En présence de Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre et de Mme Guillaumin, adjointe à la vie associative, Christian Boivin, président de l'AVV et le comité directeur de l'association ont présenté le bilan de l'année écoulée : « 2017 a été une année très riche et très stimulante pour nous tous ». En effet, le club a organisé différents meetings sur son terrain des Martres (zone de l'Espinasse) en juillet ainsi que celui de Vic-le-Comte

au gymnase André-Boste, en passant par une exposition de ses différentes activités pour la Sainte-Catherine des Martres-de-Veyre. Il a aussi participé à de nombreuses compétitions de voltige, ce qui a permis aux uns et aux autres de progresser. Les projets pour l'année 2018 sont encore nombreux : construction par la municipalité d'un club-house partagé avec le tennis, des travaux de ré-engazonnement du terrain mais aussi la mise en œuvre d'une équipe de cadets-juniors pour de futures compétitions



de voltige indoor.

Ces différents projets ont animé une séance conviviale qui a vu la remise de différents brevets et s'est terminée autour d'une bonne galette qui a fait l'unanimité. ■

ACPG-CATM (anciens combattants)

Assemblée générale et événements 2018

La fin de l'année 2017 a été chargée en activités au sein de la section locale des ACPG-CATM. Après les cérémonies du 11 Novembre, c'est le 12 qu'a eu lieu l'assemblée générale de la section en présence de M. Pigot, maire des Martres-de-Veyre, et environ une trentaine d'adhérents, suivie d'un bon repas à la cantine scolaire. Après les rapports moral et financier, adoptés à l'unanimité, le bilan de l'année 2017 a été marqué par l'organisation du Congrès départemental ainsi que le renouvellement du bureau, le 7 avril, avec une totale satisfaction des 160 participants. Puis 2017 s'est terminée avec les cérémonies du 5 décembre et de Pierre le Canadien.

PERSPECTIVES POUR 2018 :

- 26 janvier : galette des rois
- 24 février : assemblée générale cantonale
- 8 mai : repas tripes
- 9 juin : journée festive



- 14 Juillet : fête nationale
- 11 août : hommage à Bernard Domec à Chastel-Nouvel
- 18 novembre : assemblée générale des Martres-de-Veyre suivie d'un repas
- 5 décembre : hommage aux morts d'Afrique du Nord

- 9 décembre : cérémonie de Pierre le Canadien.

Plus que jamais, les anciens combattants continuent d'honorer leurs disparus et s'efforcent ainsi à renforcer le noble devoir de mémoire. ■

Comité culturel

Remerciements pour Haïti

En 2016, le Comité Culturel avait accueilli à la Maison du Patrimoine, Jean-Eddy Remy, sculpteur haïtien, accompagné de Mathias Cazin lors de l'exposition « Recycl'art, les barils sculptés des boss-métal de Noailles, Haïti ». Lors de cette rencontre, ils avaient présenté leur travail au sein du centre communautaire de Noailles.

Celui-ci se développe sans cesse et propose toute une gamme d'activités : les enfants peuvent y suivre des séances d'informations sur leurs droits, trouver un espace récréatif, proposer des spectacles pour les événements marquants de l'année... Les petits et les grands peuvent suivre des séances de prévention diverses (risques naturels, maladies sexuellement transmissibles...).

Le centre propose aussi des séances de cinéma plusieurs soirs par semaine et peut être mis à disposition d'autres associations pour certaines activités. On y trouve par exemple, des cours de cuisine deux après-midi par semaine ou encore des cours de

danse, des débats, mais aussi des réunions d'informations d'O.N.G. comme la Croix-Rouge haïtienne.

À l'issue de cette visite, le Comité culturel avait imaginé participer, à sa façon, à leurs efforts en récoltant de l'argent pour les aider à faire vivre cette structure.

Dans ce cadre, la mairie et en particulier Gloria Diallo (groupe de travail culture), avait proposé d'organiser la buvette lors de la soirée « café théâtre humoristique » animée par « Jean-Luc et Vivianne » et les « K à part » le 4 février 2017. Le comité culturel avait ensuite organisé un concert de jazz le samedi 25 mars et accueilli la classe de musique actuelle (avec 15 de ses élèves) dirigée par Eric Pigeon, ainsi que le groupe « Eliz and the Chicks ». Au cours de ces 2 soirées, durant lesquelles tous les participants avaient participé de façon bénévole, 600 euros ont été récoltés. L'association remercie toutes les personnes (participants et public) qui ont participé à ces soirées et qui ont permis de



Séance de prévention aux catastrophes naturelles

récolter cette somme, transférée à Haïti par l'intermédiaire de Mathias Cazin.

Par ailleurs, les expositions que le Comité culturel avait prévu à l'automne dernier ont été annulées en raison des travaux planifiés dans le quartier des Forts. [Rendez-vous donc le 7 avril 2018 pour une exposition](#) de Mmes Willem et Micallef, céramiste et sculptrice, dans le cadre des journées européennes des Métiers d'arts.

Le Comité culturel vous souhaite une excellente année 2018 et espère vous voir nombreux lors de ses manifestations. ■



Le Chantou

La nouvelle saison est lancée avec de nouvelles disciplines et de nouveaux professeurs



Anaëlle Perrier propose le hip-hop aux collégiens et Yohann Sebileau a repris les cours de Modern Jazz ado et adultes. L'engouement pour le Street jazz, proposé par Loreen Talbat, s'est confirmé cette année avec un cours supplémentaire. Joëlle Rouat continue de faire découvrir la danse au plus jeunes toujours aussi nombreux (environ la moitié des danseuses du Chantou). Frédérique Redinger poursuit l'aventure de la pré-compagnie et prépare, entre autre, un groupe de danseuses pour les concours régionaux de danse (et peut-être plus...) qui se déroulera le samedi 17 mars au Sémaphore de Cébazat.

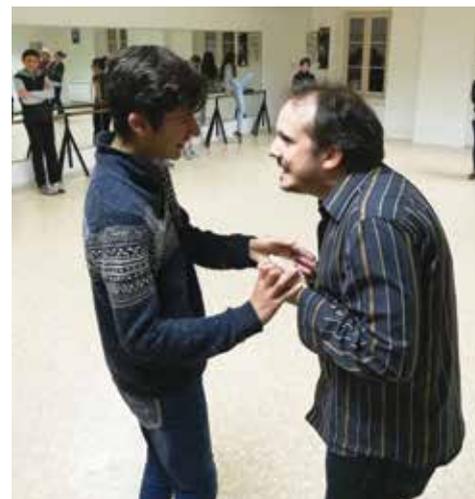
Le théâtre n'est pas en reste. Grâce à la qualité de l'enseignement de Fabrice Coudret (diplômé du conservatoire d'Agen), la section a vu son effectif tripler. Ainsi, le

Chantou compte à ce jour trois ateliers : adultes, ados et enfants. Ce dernier est encadré par Sylvestre Genniaux, nouveau professeur au Chantou. Fabrice et Sylvestre ont à coeur de proposer un véritable enseignement de leur art aux élèves du Chantou. **Leur travail sera présenté le dimanche 17 juin lors de l'événement « Théâtre&Compagnies ».**

Sans oublier, Magalie qui a rejoint l'association pour animer les cours de Pilates et Anne Geyelin qui poursuit la sophrologie de groupe.

Depuis la saison dernière, le Chantou multiplie les représentations scéniques et souhaite poursuivre sur cette lancée au travers de nouveaux projets. Ainsi, la pré-compagnie s'est présentée sur la scène de l'Espace Culture et Congrès de Ceyrat pour le Téléthon le 24 novembre dernier.

Cette année, le Chantou emmènera trois



groupes danser à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand lors de l'événement annuel de la FAL « Fil en chemin », fin mai 2018. ■



OHMV

Un bel anniversaire en préparation



L'ensemble des membres de l'Orchestre d'Harmonie vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018, en espérant vous voir encore plus nombreux lors de ses manifestations à venir.

Membres honoraires :

Comme chaque année, tous les musiciens

auront le plaisir de frapper à votre porte pour les traditionnels Membres Honoraires qui auront lieu du 3 au 17 mars. Merci d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Projets 2018 :

- 11 mars : concert à l'Espace Léo-Lagrange, à la Roche-Blanche, à 16 heures ;
- 7 avril : concert à Mably (Loire) ;
- 16 juin : Fête de la Musique 2018 ;

- 29 juin : concert d'été (lieu et horaire à définir).

En avant pour le 150e anniversaire :

La fin d'année 2018 marquera le début des festivités afin de fêter dignement les 150 ans de l'association.

Un programme de toutes les actions liées à cet événement vous sera détaillé dans les prochains bulletins municipaux. ■

Cyclotourisme des Martres-de-Veyre (CMV)

Le respect des différentes pratiques dans un club où le vélo est roi !

L'année 2017 fut une belle année : augmentation du nombre de licenciés de 64 à 75 membres ; développement de la toute jeune section « Cyclo Sport » ; et l'activité phare et historique du club : le cyclotourisme, qui continue d'attirer du monde !

CYCLOTOURISME :

Trois groupes sont constitués où chaque personne trouve son rythme et tout se passe dans la bonne humeur.

Si les groupes 1 et 2 sont composés de cyclos confirmés, le groupe 3 accueille

tous les adeptes du cyclotourisme, même ceux en vélos électriques, sans compétition, tranquille. Faire tourner les jambes, et même boire un verre en route au sommet d'un col sont autant de plaisirs de convivialité. Aux beaux jours, une sortie les mercredis après-midi est proposée.

En 2017, les couleurs du club ont été représentées très régulièrement : à la Primavera

de Cournon, au brevet des 200 kms, à la Blanzatoise, à la Cournonnaise, à Aulnat, à La Roche-Blanche, aux Copains à Ambert.... Le club a participé également à l'Ardéchoise (4 jours de vélo, 14 000 cyclos chaque année !) où la chaleur était au rendez-vous en ce mois de juin.

Le rallye annuel « la Martroise » a rassemblé 157 participants en cyclotourisme, avec une mention particulière à la qualité et la quantité des ravitaillements. Le dimanche 28 octobre, le CMV a aussi organisé une concentration cycliste au profit du Téléthon.

Contact pour la section Cyclotourisme :

Christophe à : christtixier@gmail.com.



VTT :

Encore une année de passée et la section VTT est toujours présente et active.

En 2017, les couleurs du club ont encore été représentées de nombreuses fois aux épreuves départementales, au Téléthon 2017, à la Blanzatoise, à Plauzat, à la Tazenat, sur la Comté Verte, à la Rock' Bike, à la Perriaros, à la Ronde des Lacs, à la Tatave et sur la Ronde des Puy.

Espérons que 2018 sera plus prolifique encore avec un seul objectif : prendre du plaisir avant tout et parcourir notre superbe région.

Contact pour la section VTT :

Pierre à : pierrotspeedy@orange.fr

CYCLO-SPORT :

Pour cette section affiliée à l'UFOLEP, la 2^e saison du jeune groupe fut marquée par un excellent état d'esprit. Certes, la compétition est l'objectif d'une partie du groupe, mais le plaisir de rouler ensemble et l'envie de progresser animent chacun des coureurs !

Les membres de l'équipe cyclo-sport ont montré les couleurs du maillot 125 fois sur pas moins de 36 épreuves locales, régionales ou nationales (courses en UFOLEP, cyclosportives, contre la montre...), et les 20 licenciés en 2017 ont tous participé à au moins une compétition. Cette année, trois nouveaux coureurs arrivent, tentés par l'aventure.

Contacts pour la section cyclo-sport :

Laurent à : cortial63@gmail.com

ou Lionel à : lionel.payan63@orange.fr ■



La Femme à L'Honneur

Dans le cadre de la journée internationale de la Femme le 8 mars, la municipalité vous propose de donner la parole à des femmes d'ici. Des artistes, Zane l'aquarelliste et Véronique Cloitre, la photographe, viendront faire partager leur sensibilité, leur regard sur des femmes d'ailleurs qu'elles ont rencontrées au cours de leurs voyages et qu'elles magnifient au travers de leurs oeuvres. Des comédiennes de l'association « Lectures à la carte » interpréteront, au travers d'une mise en scène originale, une œuvre littéraire écrite par une aute femme, Julie Otsuka. Une conférencière, le docteur Cristina Alba Delgado nous apportera un éclairage scientifique sur les différences entre le cerveau de la Femme et celui de l'Homme. C'est donc une programmation gratuite entièrement féminine, de grande qualité, qui est proposée aux Martroises et... aux Martrois bien entendu !

Expositions : du 10 au 24 mars

Exposition de photographies : « Femmes cette autre moitié du monde »

Véronique Cloitre, Rani de son prénom indien, est une photographe humaniste engagée dans de nombreuses missions humanitaires, notamment auprès de la cause des femmes dans le monde. Auteure du livre « Femmes du Monde, Mères du Nouveau Monde » (Dangles 2014), elle présentera une exposition de photographies intitulée « Femmes, cette autre moitié du Monde ».

Sa PHILOSOPHIE :

« J'ai toujours aimé explorer les visages de ceux que je rencontre. Croiser un regard, c'est voyager au cœur de l'être, c'est une communion, même si elle est fugitive. La rencontre avec les autres peuples me fascine particulièrement. Chacun est unique dans son environnement.

Aussi, découvrir l'immensité et la beauté de la terre, de son humanité, la richesse et la diversité des cultures, est un bouleversement intérieur et une grande leçon d'humilité.

Aussi la photographie est-t-elle devenue pour moi, simultanément à ma démarche humanitaire, un instrument. Elle véhicule un message qui nous relie à ces hommes, femmes ou enfants. Nulle question d'être voyeur, mais simplement témoin. Je souhaite que mes photos racontent en même temps qu'elles informent.

Je m'imprègne de l'univers de ceux que je vais photographier avant de saisir une expression, un regard. Chaque photo a une histoire, la magie d'une rencontre, d'un échange. C'est aussi certainement le désir d'éternité : la photo, instant de vie offert au temps.

L'instant est né. L'instant naît dans l'instantané. Mais pour qu'il y ait de la force

et de la beauté dans le portrait, il faut qu'il y ait de l'amour.

S'inviter à entrer dans l'univers de l'autre ne peut se faire que dans le respect et l'amour. Et être conscient de notre appartenance au « tout » nous permet sans nul doute, de développer notre sentiment de communion. »



Rendez-vous :

Du 10 au 24 mars à la médiathèque « Alexandre-Vialatte » aux heures d'ouverture. Entrée libre.

Exposition d'aquarelles : « Les passantes »

Zane, de son nom d'artiste, présentera une série d'aquarelles et encres, consacrée à des femmes africaines entrevues au gré de ses promenades au Burkina Faso, pays hospitalier où elle se rend depuis de nombreuses années.

Elle peint des femmes, anonymes, vues dans les rues de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso, les deux lieux où elle réside principalement quand elle est dans ce pays.

L'HISTOIRE DE SES ŒUVRES :

« Urbaines ou rurales, elles sont belles dans leurs robes aux couleurs éclatantes, bébé dans le dos, affairées, laborieuses, le plus

souvent chargées d'une multitude de sacs, d'une corbeille de fruits, d'un seau d'eau ou encore d'un fagot... D'où viennent-elles ? Où vont-elles ? Je ne sais pas. Elles passent...

Je me contente de les admirer, parfois de les prendre en photo de loin et une fois rentrée chez moi de les dessiner et de les peindre.

Loin de moi l'idée d'une approche documentaire... je ne sais pas si tel tissu porté correspond à telle ethnie, si telle coiffure indique une position sociale...

En représentant ces instants de vie pris au vol, j'ai tenté de rendre la magie ressentie là-bas, la chaleur, le mouvement, le port altier de ces femmes, les couleurs magnifiques de leurs vêtements. Bien sûr que je les idéalise !!!

Beaucoup de jeunes Africaines ressemblent

à n'importe quelles jeunes Occidentales, mais mon regard est avant tout esthétique et forcément subjectif.

Je pourrais tout aussi bien dessiner et peindre ce que je vois chez moi... mais c'est moins inspirant. Les ailleurs me fascinent. »



Rendez-vous :

Du 10 au 24 mars à la médiathèque « Alexandre-Vialatte » aux heures d'ouverture. Entrée libre.

Restaurant scolaire / ALSH

Une fin d'année bien remplie

L'équipe de cuisine s'est levée à l'aube pour préparer le jeudi 21 décembre 2017 un menu de Noël aux diverses saveurs : cassolette de Saint-Jacques et crevettes maison ; aiguillettes de chapon sauce du chef et gratin dauphinois maison ; bûche pâtissière maison ; clémentines et papillotes. Les tables étaient joliment dressées pour l'événement et les grands ont revêtu leur bonnet de Noël pour le plaisir des petits.

Pendant les temps de garderie, animatrices et animateurs ont réalisé de nombreuses activités avec les enfants : un Père Noël et des décorations pour le sapin.

Début décembre, l'équipe d'animation avait mis en place un calendrier de l'aveugle. Ainsi, lors de la pause méridienne, précédant la distribution du dessert, les enfants de l'élémentaire ont pu participer à la résolution de devinettes.

Pour la rentrée 2018, l'ALSH s'engage à réduire encore plus la production de déchets. Pour ce faire, l'ALSH a utilisé les derniers gobelets en plastiques pour fabriquer un magnifique bonhomme de neige. Désormais, adieu les gobelets jetables et bonjour les écocup réutilisables.

L'ensemble de l'équipe ALSH et restaurant

scolaire vous souhaite à tous une très belle année 2018 ! ■



À NOTER :

Courant janvier, la municipalité a fait passer un petit questionnaire aux parents des écoliers martrois et aux enseignants concernant l'évaluation des rythmes scolaires. Les résultats de cette étude et la décision de la commune qui en découlera seront communiqués aux parents d'élèves et aux enseignants afin d'appréhender la prochaine rentrée scolaire 2018/2019 dans les meilleures conditions. La municipalité remercie les parents et les enseignants pour leur participation.

Syndicat du Bois d'el'Aumône (SBA)



CALENDRIER DES COLLECTES 2018 Les Martres-de-Veyre



Ordures ménagères collectées le **MARDI**



Emballages recyclables collectés **1 VENDREDI SUR 2**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 L	1 J	1 J	1 D	1 M Ferie	1 V
2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S
3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D
4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L
5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M
7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J
8 L	8 J	8 J	8 D	8 M Ferie	8 V
9 M	9 V	9 V	9 L	9 M Ferie	9 S
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M
14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J
15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V
16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J
22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	27 M
29 L	29 J	29 J	29 D	29 M	29 V
30 M	30 V	30 V	30 L	30 M	30 S
31 M	31 S	31 S	31 M	31 J	
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 D	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M Ferie
26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M	31 V		31 M		31 L

INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires de collecte : 4h30-22h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.



Jours fériés : les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la semaine correspondante.



Bac pucé ? Votre bac doit être équipé d'une puce électronique pour connaître votre utilisation du service. Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA : un bac non équipé de puce électronique ne pourra pas être collecté.



+ d'infos sur la tarification incitative :

04.73.647.444
conseilsager@sba63.fr
www.sba63.fr

facebook

Solidarité

L'esprit de Noël et du partage

Oui n'a pas rêvé de découvrir le lieu mystérieux où se cache le Père Noël ?

Si certains continuent de chercher, d'autres plus chanceux pensent l'avoir trouvé sur la commune des Martres-de-Veyre au 59 rue de Longues.

Sur place, du 1^{er} décembre 2017 au 07 janvier 2018, quelques milliers de curieux se sont pressés pour un voyage au pays des rêves de l'enfance.

Même si les guirlandes lumineuses sont estampillées «made in China», les décors sont fabriqués localement et de façon artisanale par Laurent et Evelyne Brun. Depuis plus de quinze ans, ces passionnés se transforment en véritables lutins du Père-Noël pour découper, assembler et peindre chaque décor imaginé pour la nouvelle édition. Il leur faut plusieurs semaines pour la mise en place des lumières et structures qui permettent de recréer ce monde imaginaire bercé par la magie de Noël.

Pour l'édition 2017, la Reine des Neiges et ses incontournables personnages avaient pris place au cœur du jardin, rejoignant les décors de la banquise, la patinoire, les poupées russes, les minions, la crèche et

bien d'autres encore.

Même les habitués ne se lassent pas du spectacle sonore et lumineux réinventé à chaque nouvelle saison. C'est ainsi que sur le livre d'or, des parents témoignent en écrivant qu'ils sont venus avec leurs enfants et qu'aujourd'hui ils reviennent avec leurs petits-enfants.

Durant les quelques jours précédant sa tournée, le Père Noël est passé pour distribuer quelques friandises et se prêter au jeu des selfies.

Fidèle à la tradition du partage et à l'esprit de Noël, la famille Brun n'a pas oublié les enfants malades, plus particulièrement

ceux du service de cancérologie de l'hôpital Estaing de Clermont-Ferrand. Ainsi le mercredi 10 janvier 2018, Laurent et Evelyne ont remis un chèque de 2 992 € aux représentants de l'association Acte Auvergne, qui œuvre afin d'améliorer le quotidien d'enfants atteints de cancer.

Cet élan de générosité s'est vu complété d'un

second chèque d'une valeur de 500 €, offert par le comité d'entreprise de la papeterie Europafi à Longues.

L'association Acte Auvergne remercie la famille Brun pour son initiative tout comme les généreux donateurs qui ont contribué à réunir ces sommes et permettront d'offrir des animations et activités aux enfants hospitalisés.

Si vous souhaitez soutenir l'association vous pouvez adresser vos dons à :
Acte Auvergne/ CHU Estaing-CRCTCP
1, place Lucie-Aubrac
63033 Clermont-Ferrand cedex ■





Urbanisme

Permanences de l'instructeur ADS

Le service unifié d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) du Grand-Clermont tiendra ses prochaines permanences au siège de Mond'Arverne Communauté, ZA Le Pra de Serre à Veyre-Monton : les **mercredis 14 mars, 25 avril, 30 mai et 27**

juin 2018 de 9h à 12h. Merci de prendre rendez-vous au préalable auprès du Grand Clermont, service ADS au : 04 44 44 60 90 (entre 9h et 12h).

L'instructeur aide les habitants dans leurs démarches en matière d'urbanisme, sur le plan technique et juridique. Il est consulté

pour des projets relatifs à des travaux ou à des aménagements en cours d'instruction ou à venir (permis de construire, d'aménager, ou de démolition, déclaration préalable, etc.).

Le maire reste cependant l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme. ■

Logement

L'ADIL se tient à votre disposition



Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel, demandez des conseils d'experts avant d'agir ! L'ADIL 63 (agence départementale d'information sur le logement) est à votre disposition.

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE, à la Maison de l'Habitat de

Clermont-Ferrand. Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Permanences :

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- AMBERT : les 4^e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h (annexe mairie, 41 bd Henry IV).
- COURNON : les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h (Maison des citoyens, 15 impasse des Dômes).

- RIOM : les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h (annexe mairie, 2^e étage, 5 mail Jost Pasquier).

- THIERS : les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (12 rue Barante).

Contact :

Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
Tel : 04 73 42 30 75
Email : contact@adil63.org
Site internet : www.adil63.org ■

PRATIQUE :

Un serveur vocal interactif national dédié aux appels concernant toutes demandes relatives aux procédures de demandes de titres (carte grise, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport) est mis à disposition des usagers au **3400** (0,06€/minute).

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT), chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Agnès GOUNY-FONTFREYDE
NOTAIRE

Notaire

www.gounyfontfreyde.puy-de-dome.notaires.fr

Rue Colonel Cayard - B.P. 16
63730 LES MARTRES DE VEYRE
Email : office.gouny-fontfreyde@notaires.fr

Tél. : 04.73.39.90.76
Fax : 04.73.39.27.74

Carrosserie
JOAQUIM
et Fils

Tôlerie - Peinture - Mécanique
Toutes marques - Pare Brise

"Agrée ASSURANCES - Prêt de véhicules"

04 73 39 93 88

41, rue de la Tuilerie - 63730 Les Martres de Veyre



Ensemble, construisons notre avenir

Conscients que l'avenir des 20 prochaines années se prépare dès aujourd'hui, les élus de Mond'Arverne Communauté ont souhaité construire avec vous un projet commun, dit projet de territoire, qui doit notamment :

- permettre de planifier et construire l'avenir à l'horizon 2035 dans tous les domaines de notre vie quotidienne : culture, économie, environnement, social, scolaire, jeunesse, transport... ;
- prévoir les aménagements et équipements les plus en phase avec les attentes des habitants actuels et futurs ;
- et aboutir à la réalisation d'un plan d'actions chiffré et réaliste.

Cette réflexion dépasse largement le cadre institutionnel. Mond'Arverne Communauté a l'ambition de fédérer autour d'un projet qui s'appuie sur le local, la vie et l'apport de chacun. Elle entend associer à chaque étape les habitants, les associations, les entreprises...

Dès aujourd'hui et durant un an, de nombreux rendez-vous vous attendent. Ils sont pensés et organisés pour vous permettre de vous exprimer et de partager vos idées pour construire le territoire de demain.

Entreprendre, accueillir

Lundi 26 février
Salle Louis-Paullet
VIC-LE-COMTE

Mercredi 21 mars
Salle du Conseil
AYDAT

Préserver, valoriser

Mardi 27 février
Salle des fêtes
TALLENDE

Mardi 20 mars
Salle polyvalente
LAPS

Se déplacer, bouger

Lundi 12 mars
MCC
LA ROCHE-NOIRE

Jeu 29 mars
Salle des loisirs
CHANONAT

Accompagner, et soutenir

Mercredi 28 février
Salle du conseil
AUTHEZAT

Jeu 5 avril
Salle Jacques-Prévert
LA ROCHE-BLANCHE

Grandir, faire grandir

Jeu 8 mars
Grange de Mai
SAINT-SATURNIN

Mardi 27 mars
Salle polyvalente
YRONDE-ET-BURON

Se divertir, découvrir

Mercredi 7 mars
Salle chabanne
SAINT-AMANT-TALLENDE

Lundi 19 mars
Salle du Conseil
BUSSEOL

Habiter, vivre le territoire

Mardi 13 mars
Salle des fêtes
ORCET

Mardi 3 avril
Salle des fêtes
SALLEDES

S'adapter, innover

Mardi 6 mars
Salle Harmonia
VEYRE-MONTON

Jeu 15 mars
Salle des fêtes
MANGLIEU

Entrée libre

devenir de votre cadre de vie.

Les ateliers à venir :

De février à mars 2018, seront organisés deux séries d'ateliers thématiques qui viseront à construire, de manière la plus partagée possible, un avenir commun.

Huit thématiques ont d'ores et déjà été identifiées. Pour permettre la participation de tous, une répartition équilibrée de ces temps de travail a été prévue sur le territoire, qui se tiendront de 19h00 à 20h30 (voir planning ci-contre).

Début juin 2018, les éléments issus de ces réflexions vous seront restitués lors d'une soirée d'échanges autour des actions prioritaires à mettre en oeuvre. L'occasion pour chacun d'être à nouveau force de propositions.

Enfin, à l'automne 2018, une soirée de clôture festive et conviviale permettra de vous présenter le programme d'actions finalisé, et de restituer l'influence et la richesse de vos contributions.

La construction et l'évolution du territoire de demain nécessitent l'implication de tous. Mond'Arverne compte sur vous !

À tout moment, il est possible de s'informer sur la démarche et de prendre part à cette dynamique sur www.mond-arverne.fr. ■

Forum citoyen, le 3 février :

Cet événement aura lieu à l'espace des Chanvres à Saint-Maurice-ès-Allier. Il marque le lancement officiel du projet de territoire par l'organisation d'un Forum citoyen. Découverte et travail au rendez-vous avec :

- de 11h à 14h30 : la tenue de différentes animations, à la fois ludiques et informatives (stand jeux et quiz sur le territoire, stands de producteurs locaux, petite restauration, expo, présentation des services...).
- 14h30 : 1^{er} atelier sur les atouts, faiblesses et

Statuts communautaires : modification n°1 au 1^{er} janvier 2018 :

- **Compétences obligatoires**, ont été ajoutées : « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et carte communale » et « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement »
- **Compétences optionnelles**, ont été ajoutées « Création, aménagement et entretien de la voirie » et « Eau ».
- **Compétences supplémentaires**, un toilettage a été réalisé qui procède de la reformulation de certaines compétences mais ne les remet pas en cause.

Service d'aide à la personne

Nouvelle organisation des permanences

Le service d'aide à la personne de Mond'Arverne Communauté, aide à domicile et portage de repas, vous accueille, sans rendez-vous, pour toutes vos démarches en lien avec ces services : informations,

devis, mise en place d'intervention, etc.

Permanences :

- à Vic-le-Comte, 27, boulevard du Jeu-de-Paume, du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;
- à Saint-Amant-Tallende, en mairie, tous les

mardis de 9h à 12h ;

- à Aydat, en mairie, tous les jeudis de 9h à 12h.

Contact :

Tél. : 04 73 69 24 28

Mail : aide-domicile@mond-arverne.fr ■



SECTEUR
ANIMATION
JEUNES

 Secteur Animation Jeunes (SAJ)

Prochains événements

L'accueil Jeunes a repris depuis le 15 septembre 2017, il a lieu tous les vendredis de 15h30 à 17h30 dans la salle située dans les locaux du Secteur Animation Jeunes (à côté du collège Jean-Rostand).

Le SAJ propose aux habitants des Martres-de-Veyre des soirées jeux familles qui auront lieu le vendredi 9 février et le vendredi 18 mai, à la salle du Parc à partir de 20 heures. Cette animation est gratuite et ouverte à tous.

Le SAJ propose également aux jeunes de

la commune des animations communales qui auront lieu le samedi 27 janvier et le samedi 5 mai, les thèmes sont à définir avec les jeunes.

Cette année, le SAJ mettra en place des animations intercommunales (AI) qui auront lieu sur différentes périodes de l'année, dont le samedi 9 février et le samedi 17 mars. Elles ont pour but de réunir les jeunes du territoire Mond'Arverne Communauté. Ces animations se feront sur la journée ou la demi-journée et leur permettront de se rencontrer lors d'activités sportives ou de grands jeux. ■



Mond'Arverne

 École de musique Mond'Arverne Gergovie (MAG)

Toujours plus de dynamisme

2017 aura été pour l'école de musique une année de transition et de croissance. De transition car elle a changé d'appellation pour devenir l'école de musique Mond'Arverne Gergovie (MAG) depuis le 15 mars 2017, parallèlement à la création de la nouvelle entité communautaire.

Et de croissance car les effectifs sont passés, en deux ans, de 278 à 337 élèves, permettant à la structure d'être la plus grosse du département sous forme associative.

Un enseignement de qualité :

Cette école suit le schéma directeur de l'enseignement musical du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et de la Confédération Musicale de France, ce qui lui confère une excellence sans cesse confirmée.

Une animation du territoire :

L'association a également développé l'animation sur tout le territoire en proposant des concerts scolaires aux écoles primaires intéressées, des concerts à thèmes pour clôturer chaque trimestre, des scènes ouvertes mensuelles afin que tous ses élèves se produisent et développent une pratique artistique. L'école n'hésite pas non plus à élargir la collaboration avec d'autres écoles de musique ou autres entités culturelles

(médiathèques, EHPAD, multiaccueil...) créant ainsi une dynamique fort appréciée par tous les élèves, professeurs et le public toujours plus nombreux.

Le point fort de 2017 a été le concert du 1^{er} avril au gymnase de La Roche-Blanche où a été dignement fêté les quinze années d'existence de l'école MAG, en proposant un spectacle autour de la chanson pour enfants. 200 jeunes chanteurs, issus de l'école élémentaire de Mirefleurs et des classes de formation musicale, rejoints par la chorale adultes des Martres-de-Veyre et accompagnés par les différents ensembles instrumentaux et vocaux, ont revisité l'album de Tonio Escamez « Par le trou de la serrure » proposant au public venu très nombreux un spectacle de qualité, en présence du compositeur-interprète.

Bienvenue à Amus'Mag :

Afin de développer encore plus les actions de l'école et de lui donner une dimension intercommunale plus vaste, une association de parents d'élèves vient de voir le jour : **Amus'Mag**. Cette entité, parallèle à la structure d'enseignement qu'est l'école de musique, viendra soutenir et porter les projets musicaux dans l'ensemble des communes du territoire afin de proposer aux jeunes musiciens, mais aussi aux habitants de nos cités, des moments d'échanges musicaux et de convivialité. ■



L'école de musique en chiffres :

- 337 élèves dont 14 en 3^e cycle ;
- 17 enseignants ;
- 3 cycles d'apprentissage adaptés en fonction de l'âge ;
- 20 disciplines musicales ;
- 3 ateliers musicaux pour les enfants scolarisés en grande section de maternelle ou CP ;
- 8 pratiques collectives proposées (3 classes d'orchestre, orchestre à cordes, big band...);
- 1 département jazz (atelier impro et musiques actuelles) ;
- 214 heures hebdomadaires de cours dont 19 heures de pratiques collectives ;
- 18 manifestations annuelles ;
- 950 enfants sensibilisés à la musique lors des découvertes scolaires ;
- 100 % de réussite au brevet d'études musicales (BEM) après 8 ans de pratique, organisé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et le conservatoire régional Chabrier de Clermont-Ferrand.

Contact :

Franck Robert, directeur de l'école de musique Mond'Arverne Gergovie (MAG)
Tel : 04 73 39 87 96
Mail : franckrobert.ecoledemusique-mag@orange.fr

Amus'Mag :

Mail : amusmag63@orange.fr ■

Médiathèque « Alexandre-Vialatte »



Retour sur l'événement du 13 décembre

Faire entrer la musique au cœur des collections et faire résonner le 4^e art (la musique), voilà le souhait commun de la médiathèque « Alexandre-Vialatte » avec l'école de musique de Mond'Arverne Gergovie. C'est comme cela qu'est né un partenariat entre elles, associant des cultures différentes mais complémentaires pour permettre au public, lecteur ou musicien, de

partager un moment d'exception. Sur le thème des saisons, l'hiver fut en avance mais à l'honneur le mercredi 13 décembre après-midi. De jeunes musiciens interprétant des extraits d'œuvres norvégiennes du compositeur Edvard Grieg et de l'auteur Henrik Ibsen (Peer Gynt) ont conquis le public présent.

À vos agendas ! D'autres saisons et rendez-vous vous attendent : les mercredis 28 mars et 6 juin 2018. ■



1^{ère} bonne résolution en 2018... éveiller votre curiosité avec les mangas !

Cette année, en janvier, le manga est à l'honneur au Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême. Trois expositions exceptionnelles sont consacrées à des auteurs et à des œuvres majeures du manga dont

Hiro Mashima, créateur de l'un des best-sellers jeunesse du manga : *Fairy Tail*, série suivie à la médiathèque.

Pour vous familiariser avec l'univers du manga, un genre très apprécié des jeunes, des adolescents mais aussi des adultes, venez découvrir l'offre documentaire de la médiathèque « Alexandre-Vialatte » :

- 37 séries pour chaque public : 16 séries pour les jeunes, 16 séries pour les adolescents, 5 séries pour les adultes ;



- début 2018, 12 nouvelles séries : 7 pour les adultes et 5 pour les ados ;
- une sélection de mangas prêtée par la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme ;
- et retrouvez la revue *Animeland* tous les deux mois dans votre espace adolescent, qui contient toute l'actualité de l'animation japonaise et des mangas.

Pour en savoir encore plus sur cet univers qui se lit à l'envers, un « quizz Manga » vous attend à la médiathèque « Alexandre-Vialatte » pour jouer en famille sur place ou à emporter. ■

Court Métrage

Rendez-vous le lundi 26 mars

Déjà dix ans que la commune, en partenariat avec l'association « Sauve qui peut le court métrage », organise **une journée court métrage consacrée au visionnage des films récompensés lors du festival de Clermont-Ferrand** (édition 2018 du 2 au 10 février 2018).

L'après-midi, ce sont les scolaires des écoles maternelle et élémentaire qui profiteront des films adaptés à leur âge. Tout d'abord les 5-8 ans à 13h45 puis les 8-11 ans à 14h30.

La commune des Martres-de-Veyre invite également chaque année des classes venant d'écoles des petites communes avoisinantes, cela afin qu'un maximum d'enfants puisse profiter de cet événement cinématographique.

En soirée, la municipalité offre une séance tout public aux habitants des Martres-de-Veyre et des communes alentours, l'occasion de voir ou revoir le meilleur des films du festival (programme disponible en mairie fin février). **Rendez-vous Lundi 26 mars à 20h30 à la salle des fêtes. Gratuit. ■**



A G E N D A

REUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT

Organisée par la municipalité
Salle des Fêtes à 20 heures (cf page 4)

LUNDI 5 FÉVRIER

LOTO DU RUGBY

Organisé par l'USMV Rugby
Salle des Fêtes à 20 heures

SAMEDI 10 FÉVRIER

LOTO DU JUMELAGE ARCOZELO

Organisé par l'association de jumelage Arcozele/
Les Martres-de-Veyre (cf page 18)
Salle des Fêtes à 20h30 (ouverture des portes à 19h30)

SAMEDI 03 MARS

COLLECTE DON DU SANG

Organisée par l'Amicale pour le don de sang bénévole
Salle des fêtes de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30 (cf page 12)

LUNDI 05 MARS

CONFÉRENCE

Organisée par la municipalité - « Femmes et hommes ont-ils un cerveau différent ? » menée par le docteur Cristina Alba Delgado (cf page 25)

Salle du Conseil (1^{er} étage de la mairie) à 20 heures

VENDREDI 9 MARS

EXPOSITIONS

Organisée par la municipalité : une exposition de photographie et une exposition d'aquarelles (cf page 24)
Médiathèque « Alexandre-Vialatte » pendant les horaires d'ouverture habituels

Du 10 au 24 mars

LECTURE-SPECTACLE

Organisée par la municipalité et interprétée par l'association « Lectures à la carte » (cf page 25)

Médiathèque « Alexandre-Vialatte » à 18 heures

SAMEDI 17 MARS

LOTO DU BASKET

Organisé par le Basket-Club Val de Veyre
Salle des fêtes à 15 heures (ouverture des portes à 14 heures)

DIMANCHE 18 MARS

APRÈS-MIDI SPORTIVE

Organisée par l'USMV Gymnastique
Inscriptions à la salle des fêtes à partir de 13h30

SAMEDI 24 MARS

CONCERT DE PRINTEMPS

Organisé par la Chorale des Martres-de-Veyre
Salle des fêtes à 16 heures (cf page 14)

DIMANCHE 25 MARS

COURT MÉTRAGE

Séance organisée par la municipalité
Salle des fêtes à 20h30 (cf page 33)

LUNDI 26 MARS

BOURSE AUX LIVRES

Organisée par l'association « En Toutes Lettres »
Salle des fêtes de 10h à 18h (cf page 19)

SAMEDI 31 MARS

EXPOSITION DE CÉRAMIQUE ET SCULPTURES

Organisée par le Comité culturel (cf page 21)
Maison du Patrimoine (horaires à définir)

À PARTIR DU 7 AVRIL

contacts utiles

SOCIAL

CIRCONSCRIPTION DÉPARTEMENTALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE SUD-AGGLO

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social assurant une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- accompagnateurs en insertion professionnelle ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales.

Responsable de circonscription :
Véronique PAUQ

- ▶ 73, rue de la Garenne
63730 LES MARTRES-DE-VEYRE
L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- ▶ **Prise de rendez-vous avec les assistantes sociales et renseignements :**
04 73 39 65 60

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

- ▶ **Renseignements sur ces aides auprès de la mairie :** 04 73 39 90 75
- ▶ social@lesmartresdeveyre.fr

EHPAD JOLIVET

Établissement d'hébergement communal pour personnes âgées dépendantes.

- ▶ 04 73 39 23 25
- ▶ ehpad-jolivet-mdv@orange.fr

CENTRE SOCIAL

- ▶ **Place des Combattants AFN**
63730 Les Martres-de-Veyre

Le centre social regroupe 4 entités :

- la mission locale pour l'emploi :

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Locaux de l'ancienne mairie (rez-de-chaussée). Sur RDV les lundis et mardis après-midi et les jeudis et vendredis matin.

- ▶ **RDV au 04 73 84 42 76**

- la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) :

Permanence sans rendez-vous tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).

Locaux de l'actuelle mairie (1^{er} étage)

- Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Mond'Arverne :

Accueil des parents, futurs parents et assistantes maternelles.

- ▶ 04 73 39 86 95

- Le Multi-accueil « Le Petit Prince » de Mond'Arverne :

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

- ▶ 04 73 39 29 35

REPAS À DOMICILE

Service de Mond'Arverne Communauté

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

- ▶ 04 73 39 62 00

AIDE-MÉNAGÈRE

Service du SIAM de Vic-le-Comte

Toute personne retraitée et dont l'état de santé nécessite une aide matérielle pour rester à domicile peut bénéficier de l'intervention d'une aide-ménagère.

- ▶ **Place de la Mairie 63270 VIC LE COMTE**
04 73 69 24 28

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service du Conseil départemental

Service réservé aux personnes de plus de 65 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

Formulaire préalable à remplir, disponible en mairie ou téléchargeable sur :
www.puydedome.com

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL

- ▶ 04 73 39 90 75
- ▶ contact@lesmartresdeveyre.fr

COMMUNICATION

- ▶ 04 73 39 86 92
- ▶ communication@lesmartresdeveyre.fr

COMPTABILITÉ

- ▶ 04 73 39 89 26
- ▶ comptabilite@lesmartresdeveyre.fr

POLICE MUNICIPALE

- ▶ 04 73 39 32 38
- ▶ police@lesmartresdeveyre.fr

URBANISME

- ▶ 04 73 39 32 39
- ▶ service.urbanisme@lesmartresdeveyre.fr

SERVICES TECHNIQUES

- ▶ 04 73 39 86 84
- ▶ responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

MÉDIATHÈQUE COMMUNALE « ALEXANDRE-VIALATTE »

Horaires d'ouverture :

- mardi : 15h00-17h30
- mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h30
- vendredi : 15h00-18h00
- samedi : 10h00-12h00 et 14h30-17h30

- ▶ 04 73 39 28 17
- ▶ mediatheque@lesmartresdeveyre.fr

SCOLARITÉ/ JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Catherine Gillet

- ▶ 04 73 39 94 54

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Olivier Adenot

- ▶ 04 73 39 95 55

TAP/ALSH

Coordinatrice TAP et directrice ALSH :
Alexandra Pabiot

- ▶ 09 50 85 21 89
- ▶ tap@lesmartresdeveyre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Responsable : Pascal Enjolras

- ▶ 04 73 39 96 91
- ▶ alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr
- Facturation : Stéphanie Enjolras
- ▶ 04 73 39 32 37
- ▶ periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Valérie Husar

- ▶ 04 73 39 93 66

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme

- ▶ 04 73 42 20 20

CENTRE DE LOISIRS DE CHADIEU

Renseignements et inscriptions auprès du CPIE Clermont-Dômes

- ▶ 04 73 87 35 21
- ▶ cpie-clermont-domes@wanadoo.fr

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Siège administratif :

- ▶ **ZA le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton**
- ▶ 04 73 39 62 00

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

- ▶ **Zone de Layat II - 63200 Riom**
- ▶ 04 73 647 444
- ▶ conseiluser@sb63.fr



S P O R T S

AÉROMODÉLISME Vallée de la Veyre

Président Christian Boivin
06 47 38 97 62

BADMINTON

Présidente Sophie Pham
06 47 88 93 88

BASKET-CLUB Val de Veyre (BCVV)

Président Laurent Romaniuk
09 84 07 84 77

BODYTONIC

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

BOULE amicale (BOULES LYONNAISES)

Jean-Louis Cheminot
06 18 74 09 44

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOTOURISME

Président Jean-Luc Pouget
07 82 71 68 32

JUDO-CLUB (JCVM)

Président Hichem Larbaoui
06 35 50 27 63

Le Chantou (danse)

Président Jérôme Petitgas
07 82 43 06 38

ParaPlaineAir (PARAPENTE, DELTAPLANE, KITE...)

Président Fabrice Billiras
06 75 71 81 20

TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalain
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB VEYRE-LES MARTRES

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV FOOT

CLUB DES SUPPORTERS

Président Julien Sauvart
06 71 58 17 80

USMV FOOT

Présidente Paulette Blanchard
04 73 39 21 13

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Co-présidents
Yves Dauzat
06 46 18 67 04
Laurent Weismeschkirch
06 15 10 36 18

VÉTÉRANS USMV FOOT

Président Manuel Oliveira Machado
06 15 44 61 88



L O I S I R S

Amicale Laïque

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
04 73 39 25 06

CLUB SAINT-MARTIAL

Président Jean Lafougère
04 73 39 82 30

En toutes lettres

Président Claude Revel
06 87 94 93 71

MARTR'AUQUERELLE

Présidente Eliane Benoit
06 78 47 66 52

PÊCHE (RIVIÈRES)

Président Henri Usclade
06 29 96 09 37

SECTEUR ANIMATION JEUNES (SAJ) de Mond'Arverne Communauté

Directeur Rui Manuel Fernandez Pegas
04 73 39 76 29



C U L T U R E

A Mus'Mac

Contact Céline Pilven
06 78 19 78 42

COMITÉ CULTUREL

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

CHORALE

Présidente Catherine Montangerand
06 18 02 86 13

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Président Marc Jacquet
04 73 39 87 96

Jumelage Les Martres - ARCOZELO (PORTUGAL)

Président Christian Exbrayat
04 73 39 98 92

Jumelage Les Martres - WYNVARD (CANADA)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

MARRE-TOI ET PARTAGE

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

ORCHESTRE D'HARMONIE (OHMV)

Président Dominique Cahuzac
04 73 39 98 24



A U T R E S

ACA

(Commerçants et Artisans)

Président Patrice Badière
04 73 39 21 61

ACPG-CATM

(Anciens combattants)

Président Jean-Claude Gerles
04 73 39 97 41

Amicale des anciens pompiers

Président Jean-Claude Gerles
04 73 39 97 41

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Co-présidents
Jean Lanore
06 77 95 90 29
Gérard Gorsse
06 79 79 17 04

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Président Benoît Rigal
06 79 73 88 14

BIEF de La Vaure

Président Jean-Michel Plasse
04 73 39 91 38

BÉNÉVOLES DE JOLIVET (EHPAD)

Présidente Josette Martin
04 73 39 82 62

Ces années-là (personnes nées entre 1960 et 1965)

Président Philippe Jaubert
06 37 78 18 98

Secours Catholique

Responsable Pascale Audinat
06 30 28 48 17

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

- APEIMV :
Présidente : Magali Petit-Gosgnach
apeimv@gmail.com
- FCPE :
Présidente : Alexandra Arteaud
contact@parentsdeleves-lmdv.fr



HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75
Fax 04 73 39 81 98

Courriel : contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 19 heures (sauf juillet/août). Fermeture à 16 heures les veilles de jours fériés.



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

PERMANENCES

Pascal Pigot, maire

▶ mercredi, 17h30 - 19 heures
sur rendez-vous

Martine Bouchut, 1^{ère} adjointe :
finances, commerce, informatique

▶ jeudi, 14h30 - 17h30
sur rendez-vous

Régis Bernard, 2^e adjoint :
scolarité/jeunesse, temps périscolaire

▶ mardi, 16 heures - 18h30
sur rendez-vous

Catherine Exbrayat, 3^e adjointe :
affaires sociales

▶ mercredi, 17 heures - 19 heures
sur rendez-vous

Gilles Durif, 4^e adjoint :
sports, bâtiments sportifs

▶ sur rendez-vous uniquement

Anne-Marie Guillaumin, 5^e adjointe :
culture, patrimoine, fêtes et cérémonies, vie associative

▶ jeudi, 10 heures - 12 heures
sur rendez-vous

Claude Laurençon, 6^e adjoint :
travaux, urbanisme, quotidienneté, sécurité

▶ jeudi, 09 heures - 11h30
sur rendez-vous

Claude Aubier, 7^e adjointe :
environnement, développement durable

▶ jeudi, 15 heures - 17 heures
sur rendez-vous